



LONGEVILLE *Mag'*

n°2 Mars 2024



Sommaire

Édito du Maire	p. 3
Actualités	p. 4 à 8
Vie Associative	p. 9 à 13
Action Sociale	p. 14 à 16
Atlas de la Biodiversité Communale	p. I à VIII
Plantation d'arbres	p. 17-18
Gestion différenciée	p. 19
Atelier jardin	p. 20
Urbanisme	p. 21-22
Nouveaux agents	p. 23
Portrait	p. 23
Vie scolaire	p. 24-25
Démocratie participative	p. 26
État civil	p. 27
Citoyenneté	p. 28-29
Loisirs	p. 30-31



Bulletin communal d'information de Longeville-lès-Metz
Mairie - rue Robert Schuman - 57050 Longeville-lès-Metz - Tél. 03 87 30 12 42
accueil@mairie-longeville-les-metz.org - <http://www.mairie-longeville-les-metz.fr>

Directeur de la publication : Delphine Firtion
Couverture : Héron cendré © Raphaël Jannot

Crédit photos : Mairie de Longeville-lès-Metz, Delphine Firtion, Raphaël Jannot
Dépôt légal : N° 2403020137 - Mars 2024 - Est Imprimerie



Chères Longevilloises, Chers Longevillois,

Pour débiter l'année 2024, je souhaite regarder l'avenir avec optimisme.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'un optimisme béat et déconnecté de la réalité, qui nous confronte à un contexte écologique, économique, difficile. Mais depuis un certain temps déjà, j'entends autour de moi que notre pays et le monde traversent une crise profonde.

Heureusement, il y a une autre réalité, celle que nous vivons au quotidien mais qui demeure souvent dans l'ombre : la générosité, la volonté, les initiatives des bénévoles des associations, l'enthousiasme et la créativité des personnes, commerçants et artisans, le dynamisme des enseignants, la disponibilité et le professionnalisme des agents du service public.

Ajoutons à cela, l'engagement sur le terrain des élus locaux.

À Longeville, je rencontre des personnes de tous les âges dont les idées novatrices, les initiatives, le savoir-faire, la gentillesse, les sourires et l'humour sont pour moi des sources d'inspiration, de motivation qui me rappellent quotidiennement le sens de mon engagement de maire : être là avec eux, pour eux, afin d'améliorer encore et toujours notre si belle ville.

Du fond du cœur, je vous remercie pour ces instants que vous m'offrez au cours de mes promenades. C'est toujours avec un réel plaisir que je partage avec vous un moment privé sur quelques moyens à prendre pour rendre notre environnement plus agréable et respectueux.

Il est essentiel que chacun d'entre nous contribue à maintenir la propreté de nos espaces publics en adoptant des comportements responsables tels que le tri sélectif et en se rapprochant des services de l'Eurométropole pour le dépôt des objets encombrants.

J'invite les automobilistes à respecter le code de la route en évitant de stationner sur les trottoirs permettant ainsi une circulation aisée pour les piétons en particulier ceux dont la mobilité est réduite.

Enfin, pour le bien-être de tous, j'encourage les propriétaires de chiens à tenir leurs animaux en laisse et à ramasser leurs déjections.

Ces gestes simples contribuent à maintenir la propreté de nos espaces publics et font preuve de responsabilité et d'empathie envers nos concitoyens et nos agents toujours présents sur le terrain. ≤

Pour terminer ces propos, je souhaite partager une citation d'Antoine de Saint-Exupéry qui nous invite à méditer sur notre responsabilité envers les générations futures :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents,
nous l'empruntons à nos enfants »

Que cette année soit synonyme de solidarité, de respect mutuel.

Alors, soyons désespérément optimistes, et gardons le pessimisme pour des jours meilleurs.

Delphine FIRTION

Collecte de sapins

Merci aux Longevillois qui ont déposé leurs sapins de Noël dans les deux points de collecte (parking du Grand Pâtural et rue du Lavoir).

Les conifères sont transformés en broyat qui sera par la suite utilisé par l'équipe des Services Techniques pour le paillage des massifs.



Vœux du Maire



Mardi 11 janvier, M^{me} le Maire a présenté ses vœux pour l'année à venir, exprimant des souhaits de santé, de bonheur et de réussite aux longevillois.

Nichoir pour le Faucon crécerelle

Au parc Robert Schuman a été installé un nichoir pour le faucon crécerelle qui a élu domicile sur notre commune dans un grenier d'habitation, à proximité. Installation en hauteur par nos services techniques, sous l'accompagnement avisé de la LPO Moselle.



Hôtel à insectes



Jérémy MARCHAL et l'ensemble de ses collègues, Patrice, Eric, Arnaud, Didier, Eric et Florian sont fiers de leur réalisation. Il s'agit d'une maison à insectes entièrement fabriquée par les Services Techniques et installée sur le site du Grand Pâtural. Elle vient compléter la démarche de la commune sur la biodiversité et attirera un grand nombre d'abeilles et d'insectes qui viendront à coup sûr polliniser vos jardins.

Exposition de François SIDOT

Une exposition à la Médiathèque qui nous a emmené au bout du monde, suivi d'une conférence. ANTARTICA 120°, son livre, est un « concentré de vie rare de paysages à nul autre pareil ».



Confection des écharpes du CMJ

L'association de couture longevilloise présidée par M^{me} Colette HAZEMANN a confectionné des écharpes tricolores avec le blason de notre ville pour nos Conseillers Municipaux Juniors. Quelle belle action de partenariat. Merci à vous Mesdames de toujours répondre présentes !



Exposition peintures, sculptures et aquarelles (Echanges et Culture) – Lauréats

Bravo à tous les primés du Jury ou du Public, dans la rubrique Aquarelles Mesdames H. DESSONET et J. MILLION-EVEN et Monsieur J-L. SECORDEL, dans la rubrique Sculptures Madame P. HOCHLANDER et Messieurs M. HUG, M. RIEB et A. FORTIN, dans la rubrique Peintures Madame Anne JULIEN et Messieurs L. KIM-BEMBE, M. MUSCAT et D. RENAUD.

Mise à l'honneur des artistes suivants : Mesdames M. LUX, FORTIN, L. MASSERONI et A. BECKER.



Une rose, Un espoir

C'est toujours un vrai plaisir de recevoir l'association Une Rose Un Espoir secteur Metz-Ouest à Longeville. La municipalité est heureuse d'avoir pu remettre un chèque à cette occasion ! Rendez-vous les 27 et 28 avril 2024 pour la nouvelle édition.



Nouveaux équipements des Services Techniques

La nouvelle camionnette est arrivée. Nos agents des services techniques se sont chargés de "l'habiller" aux couleurs de Longeville-lès-Metz, tout comme la nouvelle désherbeuse.



La Messine

Un bon moment partagé avec les agents, conseillers et adjoints de la commune, solidaire et mobilisé pour une belle cause. Bravo à tous !



Inauguration d'une 2^{ème} boîte à livres

Une nouvelle boîte à livres a été installée Square de l'Eglise, Boulevard Saint Symphorien. Un petit coin de partage littéraire qui ne demande que vous pour la faire vivre.



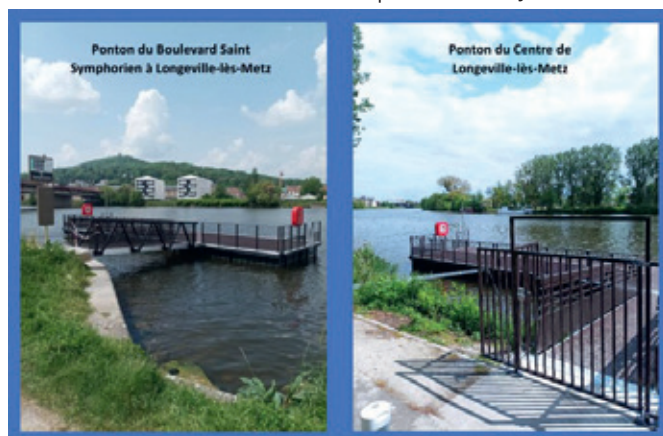
Commémoration du 8 Mai 1945

Cette année encore, la cérémonie du 8 mai 1945 s'est déroulée au cimetière de Longeville-lès-Metz, mais en présence cette fois des jeunes élus du CMJ aux côtés de M^{me} le Maire, du Souvenir Français et du 1^{er} adjoint. Un dépôt de gerbe a marqué cet hommage.



Metz'O

L'Eurométropole de Metz a procédé à la mise en place de pontons neufs en remplacement de ceux installés provisoirement l'an dernier. Les navettes fluviales ont fait leur grand retour le 5 juin 2023 et relient le centre-ville de Metz à Moulins-lès-Metz au prix d'un trajet en bus.



Nettoyons la Nature

Armés de sacs et de gants dans une ambiance joyeuse, les sentiers du Grand Pâtural ont été nettoyés par une équipe motivée de volontaires longevillois, nous rappelant l'importance de préserver notre belle nature.



Souvenir Français

Cérémonie du Souvenir Français avec la lecture d'un texte en hommage au Général de Gaulle, pour son appel du 18 juin 1940.



Remises de calculatrices

La municipalité a remis des calculatrices aux futurs collégiens des écoles Saint-Symphorien et Migette. Un petit coup de pouce pour leur scolarité !

Départ des enseignants

Bonne retraite méritée à M^{me} HUTTER, enseignante à l'école Migette, après tant d'années consacrées à l'éducation de nos plus jeunes.



Emplois saisonniers

L'équipe des Services Techniques a accueilli deux jeunes en emploi saisonnier pour les mois de juillet et août.



Zone bleue

Une nouvelle signalétique de stationnement en zone bleue a été mise en place par les Services Techniques de la ville de Longeville-lès-Metz, sur l'Île Saint Symphorien : devant la Pharmacie Faipot et le Pressing de l'Île.

Des disques de stationnement pour ces zones sont disponibles gratuitement chez nos commerçants ainsi qu'en mairie.



Centre aéré Pierre Roedesch

Petite visite sympathique au centre aéré Pierre Roedesch. Au vu de la météo catastrophique, les animateurs ont proposé aux enfants des jeux à faire en intérieur. Bravo à tous !



Point d'eau pour nos amis les chiens



Installation d'une gamelle d'eau pour nos amis à 4 pattes au Grand Pâtural. Nous sommes très à l'écoute des doléances des Longevillois. Quand les chaleurs arrivent un point d'eau est nécessaire à tous !

Octobre Rose

Tous unis pour soutenir la sensibilisation au cancer du sein et encourager la prévention et le dépistage précoce. Une surprise vous attendra pour la nouvelle édition 2024 !



Lecture théâtrale Médiathèque



"Prêter l'oreille à Van Gogh"

Grand succès que la prestation de Théophile CHOQUET lors de sa lecture théâtralisée qui a eu lieu dans les locaux du Centre Henri Château de Longeville-lès-Metz.

Une soixantaine de "curieux" ont pu applaudir le comédien qui a brillamment lu, de manière tout-à-fait théâtrale et exceptionnelle, les lettres de Van Gogh à son frère Théo en nous

faisant découvrir une nouvelle facette du personnage qui se trouvait être aussi bon écrivain que peintre.

Il a été rappelé que ce spectacle était proposé par l'équipe des bénévoles de la Médiathèque "Jean-François CLERVOY" de Longeville-lès-Metz.

Commémoration du 11 Novembre

Commémoration du 11 novembre au Monument aux Morts. Un moment riche en histoire partagé avec les longevillois mais aussi l'équipe municipale, le Souvenir Français, le Conseil Municipal de Jeunes, les Scouts de Longeville, et sans oublier les enfants de l'école Migette venus chanter la Marseillaise. Merci à tous pour votre belle participation.



Point d'Apport Volontaire Aérien rue du Général de Gaulle

Un PAVA ou poubelle partagée sert à déposer les déchets urbains et ordures ménagères tout en respectant un tri sélectif. Un PAVA a été disposé au 34 rue du Général de Gaulle à Longeville-lès-Metz. D'autres points seront installés dans les mois à venir.



Abris de jardin

Une jolie cabane, construite par nos Scouts de Longeville-lès-Metz a été inaugurée cet automne au jardin partagé à l'arrière de la Mairie. Elle permet d'entreposer les outils nécessaires au jardinage. Mille mercis et bravo à cette belle équipe de jeunes. Merci également à Christophe et Emmanuelle pour la pose de la plaque qui est venue parachever l'ouvrage.



Exposition Bestiaire

Cédric BONFANTI est longevillois ! Il est un artiste sculpteur spécialisé dans la représentation d'animaux sauvages en mouvement. Il utilise de l'acier pour créer des sculptures uniques qui expriment la puissance et la grâce du monde animal. En assemblant les matériaux de récupération de manière créative, il donne ainsi vie à ses sculptures. Une exposition d'objets détournés qui valait le coup d'œil.



Lettres au Père Noël

La magie de Noël ce sont les petits lutins qui glissent des lettres dans les boîtes aux lettres magiques des écoles longevilloises (Migette et Saint Symphorien). Pour les enfants qui se sont identifiés auprès du Père Noël dans leur courrier, ce dernier n'aura pas manqué de leur faire une jolie réponse.



La Poste

La fermeture d'un bureau de poste constitue un défi majeur pour toute municipalité, nécessitant une réponse rapide et efficace. Longeville-lès-Metz n'a pas été épargnée par cette réalité ; après une longue période de fermetures récurrentes, conséquence d'un manque d'effectif au sein de cette institution, le bureau de poste situé au 31 rue du Général de Gaulle a finalement et définitivement fermé le mardi 21 novembre 2023.



Face à cette situation, M^{me} le Maire et son équipe ont dû élaborer des solutions innovantes pour assurer la continuité du service postal et répondre aux besoins des longevillois.

Plusieurs options ont été envisagées, parmi lesquelles la mise en place de points relais dans des lieux stratégiques de la ville. C'est ainsi qu'un accord a été trouvé avec le bureau de tabac-presse « Le Carré d'As » (Centre) et le magasin de vélo « Yodabikes » (Saint-Symphorien).

Ces deux points relais, situés stratégiquement sur la Commune, offrent ainsi depuis le mois de novembre un accès facilité aux services postaux de base tels que l'envoi et la réception de courriers et de colis, le retrait d'argent et l'affranchissement.

M^{me} le Maire et son équipe ont également collaboré étroitement avec La Poste pour garantir la mise en œuvre réussie de ces points relais, en assurant une formation adéquate du personnel et en fournissant les équipements nécessaires.

En parallèle, des mesures ont été prises pour sensibiliser la population à ces nouveaux services, à travers des campagnes d'information et de communication dans les médias locaux, sur les réseaux sociaux, le site Internet de la Commune, ainsi que par le biais de courriers explicatifs distribués par les élus eux-mêmes dans les boîtes aux lettres des longevillois.

Cette approche proactive et collaborative a permis de surmonter les défis posés par la fermeture du bureau de poste, tout en assurant la continuité des services postaux essentiels pour tous les habitants. Mais n'est-ce pas là le rôle de la municipalité que d'être capable d'adaptation et d'innovation pour répondre aux besoins changeants de la société.



Concert du nouvel an 2023 – 4 janvier



Le 4 janvier 2023 s'est tenu le rendez-vous traditionnel du Concert de Nouvel An dans la salle Robert HENRY. Donné par l'Orchestre National de Metz Grand Est sous la direction du talentueux David REILAND, ce concert aura été une expérience musicale inoubliable. La performance des musiciens et l'énergie du chef d'orchestre ont permis de transporter les spectateurs à travers un voyage musical et historique entre Londres et Vienne. Un moment parfait pour célébrer le passage à la nouvelle année.



Concours de dessins de Noël – 17 mars

C'est à l'Espace Henri Château, que Rose HEISSERER, Adjointe à la vie associative et culturelle a accueilli les 30 enfants qui ont participé au concours de dessins organisé par sa commission. Accompagnée de Karine ARNOUX Conseillère Municipale, Rose HEISSERER a félicité chaleureusement tous ces enfants pour leurs œuvres d'art.

Les gagnants ont été récompensés et un cadeau a été remis à tous les participants.

A l'issue de cette remise de prix, la Municipalité a offert un goûter à tous les enfants ainsi qu'à leurs parents.

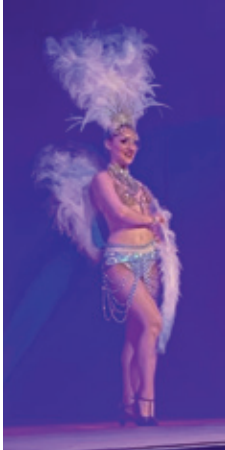




Concours de dessins
DE NOËL

Le super super héros

Soirée Cabaret – 24 mars



Les artistes talentueux nous ont fait vibrer dans une ambiance de cabaret chaleureuse. Un spectacle unique pour une soirée inoubliable.

Chasse aux œufs – 10 avril



Les enfants ont découvert les œufs déposés par le lapin au Clos de Longeville. Moment convivial avec les parents autour d'un petit déjeuner offert, le tout sous un soleil radieux. Rendez-vous le 1^{er} avril 2024 pour la prochaine édition de Chasse aux Œufs.

Pièce de théâtre « Vous pouvez embrasser la mariée » – 26 mai



Une cérémonie de mariage orchestrée par un prêtre à la folie communicative tourne au règlement de comptes entre les futurs mariés ! Une comédie hilarante. Merci aux comédiens qui ont fait rire le public de Longeville-lès-Metz.

Animations estivales – du 10 juillet au 30 août



De 6 à 16 ans, les enfants ont une nouvelle fois fait le plein d'activités autour du scooter des mers, kayak, pétanque, golf, tennis, ping-pong, balades en bateau, arts plastiques et bien d'autres encore. Rendez-vous l'été prochain.

Forum des associations – 3 septembre

Cet évènement a été une grande réussite grâce à la participation de l'ensemble des associations longevilloises. Ces quelques photos témoignent de la diversité des activités présentes sur notre commune. Merci à toutes les associations pour leur implication.



Spectacle de magie – 13 octobre



Alphonse, le magicien des Magic Pirates a ravi les grand et les petits lors d'un spectacle, avec des tours de magie absolument fascinants.

Pièce de théâtre « Sous le sapin... les emmerdes » – 17 novembre



Comment le réveillon tranquille d'une famille bourgeoise va être troublé par la venue d'une invitée inattendue et surtout très encombrante. Avec la participation du CCAS, la Municipalité nous a présenté « Sous le sapin... les emmerdes », une pièce de théâtre hilarante.

Le village de Noël – 2 et 3 décembre



La magie de Noël, c'est au Clos de Longeville, avec des artisans créateurs et comme chaque année une arrivée très attendue du Père Noël.

N'oubliez pas chaque 1^{er} dimanche du mois le Marché Communal au Grand Pâtural de 9h à 11h



Galette des Rois aux clubs des anciens

Le CCAS a offert la galette et le cidre aux deux clubs d'anciens de la commune.



Sortie avec nos aînés à KIRRWILLER

Mercredi 10 mai 2023, 160 longevillois(es) ont quitté la commune pour prendre la direction de KIRRWILLER. 12 heures, à notre arrivée au Royal Palace, les tables sont réservées dans la salle du Majestic.

Un repas copieux nous attend et déjà, certains d'entre nous se laissent entraîner pour quelques pas de danse en attendant le spectacle.

Puis, changement de salle, changement de décor, nous voilà bien assis confortablement pour un moment de fantaisie. Le rideau se lève sur des danseuses et danseurs qui feront de ce show un moment inoubliable, envoûtant et riche en féerie et magie. Le rideau retombe, c'est déjà la fin.



Pas tout à fait, car nous nous retrouvons au Lounge, dans un cadre feutré et divertissant. La musique diffuse des airs connus et nous voilà tous en piste pour un bon moment ensemble. Les heures ont défilé trop rapidement, il est à présent temps de rentrer. Strass et paillettes dans les yeux nous ont permis de nous évader le temps d'une journée.

Merci à tous ceux qui ont rendu cette sortie inoubliable.

PS : Restez à l'écoute... une surprise vous attend pour 2024 !

Octobre Rose

À l'occasion d'Octobre Rose, le Centre Communal d'Action Sociale, en étroite collaboration avec l'atelier couture de la commune, a souhaité participer à l'opération Coussins-Cœur.

Ce coussin-cœur placé sous le bras, est destiné à soulager les douleurs post cancer du sein en diminuant les tensions dues à la chirurgie.

Ainsi, grâce à nos couturières, 143 coussins-cœurs ont été remis à Monsieur Francis FLAMAIN, Président de la Ligue contre le cancer de la Moselle.



Atelier « C'est bon pour le Moral »



Rire, s'épanouir, découvrir, se sentir en bonne santé, autant d'atouts pour vivre une retraite heureuse. Cet atelier gratuit, proposé par l'Association BRAIN UP s'est déroulé sur les jeudis du mois de novembre dernier. Tous les participants sont demandeurs d'une suite pour ces moments d'échange et d'apprentissage. Un atelier sera donc proposé les jeudis du mois de juin prochain sur le thème de l'alimentation « la santé à portée de fourchettes ».

Les boîtes SOS

CETTE BOÎTE PEUT VOUS SAUVER LA VIE
ou celle de vos proches

BOÎTE POUR UNE VIE
OFFERTE PAR LE
CCAS
LONGEVILLE-LES-METZ

Cette boîte contient des informations concernant votre santé, vos traitements, les proches à contacter, utiles pour les services d'urgence (pompiers, SAMU...).

www.liions-sos-lorraine.fr

Le CCAS a décidé d'offrir aux + de 65 ans, aux + de 60 ans reconnus vulnérables et aux adultes handicapés vivant seuls, ces boîtes SOS qui peuvent faciliter le travail du personnel de secours intervenant au domicile d'une personne ayant fait une chute ou un malaise.

Pièce de théâtre « Sous le Sapin... les emmerdes »

Le CCAS, en collaboration avec la commune pour le choix de la pièce, prend en charge financièrement ce moment de culture à partager.



Colis de Noël

Comme tous les ans au mois de décembre, les élus ont remis le colis de Noël à nos séniors. Cette année, l'équipe municipale était accompagnée des enfants du Conseil Municipal des Jeunes. A l'intérieur d'un très joli sac en feutrine grise, se trouvaient des produits locaux sélectionnés avec soin, dont un pot de miel provenant du Mont Saint Quentin. Un moment de convivialité en musique partagé qui s'est déroulé dans les deux centres communaux. Et pour celles et ceux qui n'ont pu se déplacer, les élus ont joué les Pères Noël en le distribuant.



Les actions du CCAS

Aide au permis et aide au BAFA

Chaque longevilloise et longevillois peut recevoir une aide financière du CCAS pour l'aide au permis ou au BAFA. Certains critères sont obligatoires.

Stérilisation des animaux sans maître

Cette action permet de réguler la population d'animaux sans maître sur la commune.

Cadeaux de naissance

Il est remis aux parents longevillois lors de la naissance de leur enfant.

Suivi du registre des personnes vulnérables

Chaque personne désireuse de se faire connaître doit faire la démarche, auprès du CCAS, afin d'être inscrite sur le registre des personnes vulnérables.

Adhésion au Réseaux des villes amies des aînés

Certaines actions sur le thème de la mobilité, du lien social, de la solidarité, de la culture, des loisirs et du vieillir chez soi vont être mises en place ces prochaines années.

Carte anniversaire aux personnes de 80, 90 et 100 ans

Pour les longevilloises et longevillois fêtant leur 80, 90 et 100 ans, le CCAS leur souhaite leur anniversaire par une carte envoyée à leur domicile.



© Raphaël Jannot

Quelques mots sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

« Les données collectées doivent être adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. »

Ce règlement sert à protéger vos données personnelles.

Vous avez le droit de :

- vous opposer à l'utilisation de celles-ci
- de les rectifier.

Nous ne pouvons :

- les utiliser que dans un but précis pour lequel vous êtes informés, exemple : la distribution des colis de Noël.
- les conserver dans le temps ; raison pour laquelle nous vous demanderons de vous inscrire chaque année.

Votre inscription nous permet de comptabiliser le nombre de colis nécessaires et souhaités.

Nous ne vous l'imposons pas et ne venons à votre domicile uniquement à votre demande.

Cette démarche nous permet également de gérer au mieux les dépenses du CCAS.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Atlas de la Biodiversité Communale

par Raphaël JANNOT, Adjoint



La démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale engagée par notre commune s'est poursuivie durant toute l'année 2023, proposant sur l'année différents temps d'animation autour de la connaissance et de la découverte des richesses faunistiques et floristiques de notre territoire communal. La fin d'année 2023 marque également la fin de la démarche, débutée à l'été 2021. L'année 2024 sera ainsi l'occasion de faire le bilan de cette démarche d'inventaire et d'animation et les résultats seront présentés dans un prochain numéro.

Pour le moment, revenons sur l'année écoulée, avec un programme riche et varié de 14 événements proposés par la commune autour de notre démarche d'Atlas communal. Ces événements se sont déroulés avec l'appui de nos partenaires associatifs naturalistes qui sont Les Naturalistes du Saint-Quentin, l'association TORCOL, la Ligue de Protection des Oiseaux de Moselle et le Groupe d'Étude des Mammifères de Lorraine. Ce ne sont pas moins de cinq conférences, sept sorties terrains et deux expositions qui ont rythmées l'année autour de la biodiversité, rassemblant quelques 360 participants, sans compter les visiteurs venus sur les temps d'ouverture des expositions.



Parmi les conférences, un des temps forts de l'année a été marqué par la conférence sur le Castor le 1^{er} mars dernier qui a rassemblé plus d'une soixantaine de personnes. Venu nombreux, le public a ainsi pu découvrir les caractéristiques de cette espèce (alimentation, déplacement, habitat) et ses rythmes de vie. Cette conférence était animée par Philippe Jonvaux du Groupe d'études des Mammifères de Lorraine.

Parmi les autres conférences de l'année, deux conférences au printemps sur les Lézards et les Serpents conduites par Adrien Farèse de l'association TORCOL qui ont rassemblées une cinquantaine de personnes au total. Lors de la conférence sur les serpents, leurs caractéristiques ont été présentées, vertébrés apodes (sans pattes) et quelques particularités : la Vipère aspic ne mange pas l'hiver, l'orvet fragile (*Anguis fragilis*) est en fait un Lézard sans patte (apode) qui a la capacité d'autotomie, c'est à dire qu'il peut perdre sa queue en situation de stress. Mais à l'inverse des Lézards, il ne possède pas la capacité de repousse. L'orvet mange notamment des limaces. Les couleuvres ont des pupilles rondes alors que les vipères, des pupilles verticales. Parmi les serpents présents sur la commune, la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) et la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*). La couleuvre d'Esculape, symbole du caducée, a été repérée dans le Sud Meusien. Côté Lézards, la conférence nous a permis d'en savoir plus sur cette espèce et ceux observés sur Longeville.

Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) est très présent. La femelle possède un flanc brun continu alors que le mâle a le flanc brun moucheté. Autre Lézard non observé sur la commune, le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) qui se pare d'une couleur verte significative pour le mâle, plus gros que le Lézard des murailles.



Conférence sur le Castor



Sortie Reptiles



Exposition les Oiseaux d'eau



Sortie Les oiseaux par le chant



Conférence Lézards



Exposition Reptiles



Sortie Reptiles



Sortie Flore des friches

Côté sortie terrain, des sorties diurnes et des sorties nocturnes ont été proposées. Côté nuit, nous avons pu écouter tout en déambulant calmement sur site en reconnaissance de rapaces, batraciens et chauves-souris. Avant la tombée de la nuit, c'était l'occasion d'observer ou d'écouter Martinets, Milan, Choucas et Corneilles, Héron cendré, Merles et Rouge-gorge. Pour les Batraciens, quelques croisements de grenouilles vertes, pas plus. Aucun rapace nocturne observé. Mais en bonus, des traces odorantes de passage de Castor entre la Moselle et les étangs grâce au fameux castoreum, sécrétion huileuse et odorante que l'animal produit pour marquer son territoire et s'identifier.

Coté jour, nous sommes partis à la découverte de la flore des berges le long de la véloroute, mais nous sommes aussi montés dans les coteaux découvrir les richesses de la flore des friches. Dans les coteaux, nous avons regardé délicatement sous des plaques d'observation avec un spécialiste pour chercher quelques reptiles trouvant refuge et chaleur dessous. Nous avons aussi participé à deux parcours de reconnaissance d'oiseaux par le chant sur deux saisons différentes, la première fin mai et la seconde à l'automne. Toutes les deux se sont déroulées en déambulant à proximité de la Moselle, au Grand Pâtural.

Les sorties terrain ont été proposées à la fois côté village et côté Île Saint-Symphorien, pour profiter de la diversité des milieux de notre commune et permettre à chacun de venir au plus près de son quotidien et lieu de vie.



L'exposition de printemps était double, autour des reptiles et des oiseaux d'eau avec quelques panneaux dédiés à certaines espèces de ces milieux. L'exposition d'automne elle reprenait le thème des oiseaux d'eau avec plus de vingt panneaux et quelques 60 espèces différentes présentées et illustrées.

Les scolaires ont aussi été associés, soit par la visite commentée de l'exposition avant les vacances d'été, soit par une intervention directement dans les locaux autour de l'exposition de l'année d'avant sur les oiseaux à la mangeoire.

Pour aller plus loin et en savoir plus sur la démarche portée par la commune, vous pouvez retrouver tous les éléments et événements sur le site internet de la Mairie au niveau de la rubrique dédiée « Atlas de la Biodiversité Communale » dans l'onglet « Paysage et biodiversité ». Vous y retrouverez notamment les différentes éditions du « Journal de l'Atlas », publication bimestrielle dédiée à l'actualité et la vie de l'Atlas. Ces conférences, visites de terrain, expositions et communications s'inscrivent dans l'objectif d'appropriations et de diffusion de la connaissance sur différentes espèces en direction des habitants et du grand public, de manière à encourager la protection et la valorisation de la biodiversité présente sur notre territoire communal. De nouveaux temps et animations seront proposées sur 2024 pour poursuivre la démarche engagée autour de cet Atlas de la biodiversité communale.

Pour rappel, notre démarche d'Atlas communal proposait de travailler sur quatre axes : les Chiroptères, les Reptiles et Amphibiens, la Flore des bords de Moselle et les Oiseaux et Oiseaux nicheurs. Sur chaque axe, la démarche engagée vise à améliorer la connaissance, notamment avec la réalisation d'inventaires, engager des actions de communication à destination de tous les publics et mettre en place des actions concrètes pour améliorer les milieux et les conditions d'accueil des espèces et de leurs habitats.



AXE 1 : inventaire Chiroptères



AXE 2 : inventaire Reptiles - Amphibiens



AXE 3 : connaissance de la flore de bord de Moselle



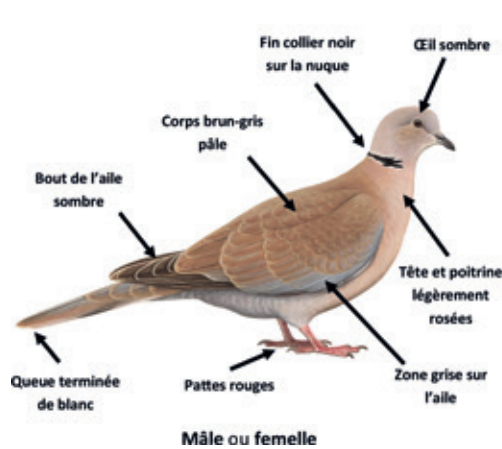
AXE 4 : inventaire oiseaux et oiseaux nicheurs sur la commune

Les oiseaux du jardin : les gros oiseaux

Le jardin accueille une multitude d'oiseaux. Généralement de petites tailles, le jardin peut aussi accueillir des oiseaux de taille supérieure. La présence arborée attire d'avantage ces oiseaux de plus grande envergure. Observer autour de vous, dans votre jardin ou dans nos espaces publics, dans nos arbres ou nos lisières boisées.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*

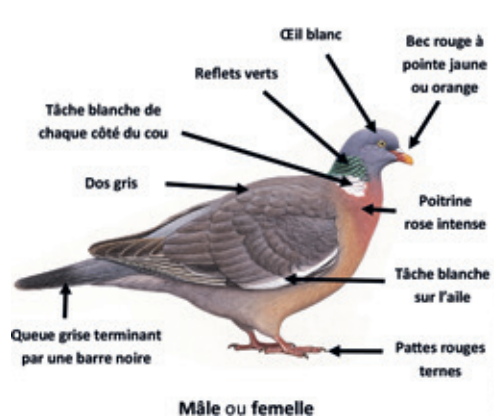
La Tourterelle turque est présente un peu partout en France sauf en montagne. Sédentaire chez nous, elle peut nicher dans nos jardins mais n'aime pas être dérangée dans son nid, pouvant s'envoler brusquement au risque de faire tomber ses œufs. D'une taille pouvant aller de 31 à 35 centimètres de longueur, elle pèse entre 47 et 55 grammes. Les mâles et femelles ont un plumage identique et les adultes se reconnaissent des autres espèces proches grâce à leur collier noir sur la nuque. La Tourterelle se nourrit de petites graines au sol mais aussi de restes de céréales dans les champs. En hiver, elle peut venir manger au sol des mélanges de graines pour les oiseaux du ciel.



Mâle ou femelle

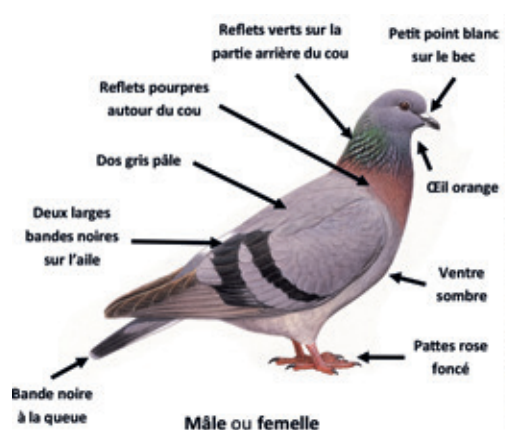
Pigeon ramier *Columba palumbus*

Plus grand que la Tourterelle, le Pigeon ramier mesure 40 centimètres de long et pèse entre 480 et 550 grammes. Avec sa poitrine rose intense et son dos gris, les couleurs de ce gros oiseau sont identiques chez le mâle comme la femelle. Il est bien adapté à la ville même s'il se trouve aussi à la campagne où il peut se présenter plus farouche. Tout comme la Tourterelle, il n'aime pas être dérangé dans son nid qui reste assez frêle et où les œufs peuvent rapidement tombés s'il s'envole de manière brutale. En matière d'alimentation, il se nourrit de graines de bourgeons et de jeunes feuilles. En hiver, il peut venir manger des graines au sol ainsi que des céréales.



Pigeon domestique *Columbia Livia var. domestica*

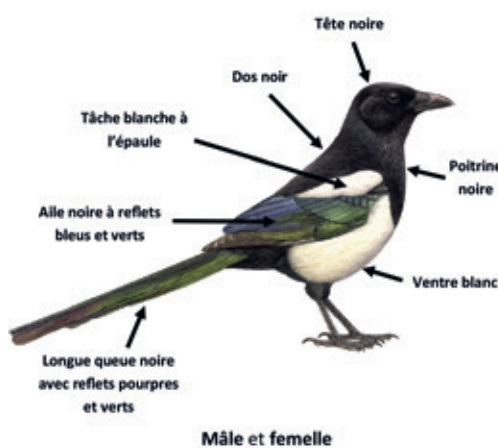
Si les mâles sont d'aspect identique aux femelles, les mâles restent plus massifs et peuvent gonfler leur cou lors de parades amoureuses. D'une longueur de 31 à 35 centimètres, il pèse entre 250 et 350 grammes. Présent lui aussi toute l'année, le pigeon domestique est véritablement le pigeon des villes que l'on voit très fréquemment, en groupe. Avec son dos gris clair et son ventre sombre, le pigeon domestique se reconnaît notamment grâce à ses reflets verts sur la partie arrière du cou et ses deux bandes noires sur les ailes. En matière d'alimentation, le pigeon domestique est assez opportuniste, s'attachant aussi bien à des graines qu'à des restes de nourriture humaine.



Mâles ou femelles

Pie bavarde *Pica pica*

Avec ses couleurs noir et blanc, la pie bavarde est bien connue de chacun. Elle est très courante dans nos villes et aussi au jardin. Sa cohabitation avec d'autres oiseaux peut s'avérer difficile, évitez de placer des nichoirs à proximité d'un nid de pie bavarde. Son ventre blanc et ses taches blanches aux épaules tranchent avec sa tête qui est entièrement noire, tout comme son dos, sa poitrine et sa longue queue qui présente des reflets pourpres et verts.



D'une longueur de 45 centimètres, elle pèse entre 200 et 250 grammes. Cette espèce omnivore accepte une alimentation assez variée pouvant aller de jeunes pousses, des invertébrés tout comme des vertébrés, des restes alimentaires et aussi des carcasses.

Corneille noire *Corvus corone*

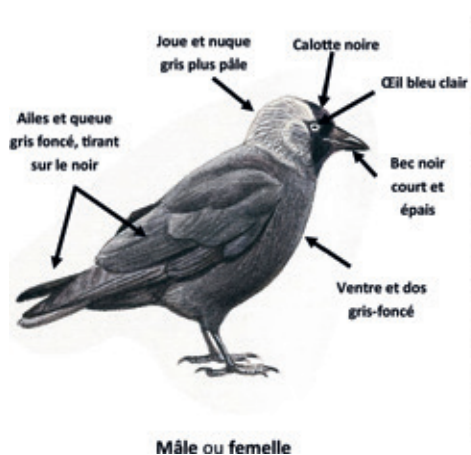
La Corneille présente un corps entièrement noir, de la tête aux pattes, avec un bec épais et légèrement arqué. D'aspect identique entre le mâle et la femelle, l'oiseau mesure 47 centimètres de longueur avec un poids variant de 540 à 600 grammes. Les Corneilles viennent assez facilement à proximité des lieux de vie de l'homme, y compris dans les jardins même si elles restent assez farouches. Elles préfèrent cependant les grands arbres



dans lesquelles elles installent leurs nids sur les branches supérieures. La Corneille noire peut se trouver à la fois en groupe d'individus nombreux mais aussi en individu isolé. Elle est omnivore et opportuniste pouvant se nourrir aussi bien d'invertébrés, de vers, de graines, de fruits, de cadavres, de petits vertébrés ou encore de restes alimentaires. Le Corbeau freux se différencie de la Corneille noire étant plus gros avec un bec gris et une base de bec déplumée.

Choucas des tours *Corvus monedula*

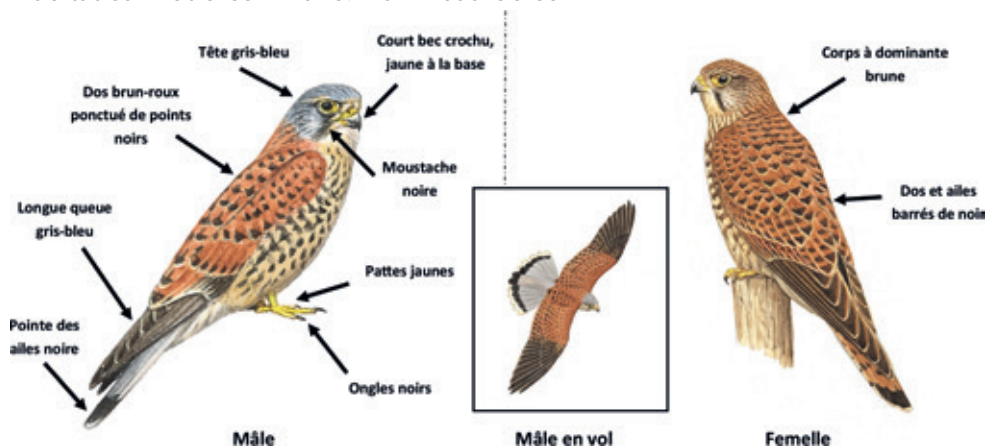
Cette espèce protégée doit son nom au fait qu'il affectionne particulièrement les cavités des vieux bâtiments, de ruines mais aussi de cheminées. Ainsi au printemps, il affectionne particulièrement certaines cheminées pour y faire son nid. D'une taille de 33 centimètres, il pèse entre 220 et 270 grammes. Ses couleurs sont dans la tonalité du gris plus ou moins foncé, avec une calotte noire et un œil bleu clair qui le caractérise facilement. La nuque elle est plus pâle, le ventre et le dos sont gris foncé. Les ailes et la queue gris foncé tirant sur le noir. Il n'y a pas de différence de couleur entre les deux sexes. Côté alimentation, il est omnivore, consommant principalement des invertébrés mais aussi des graines et des fruits.



Juvenile

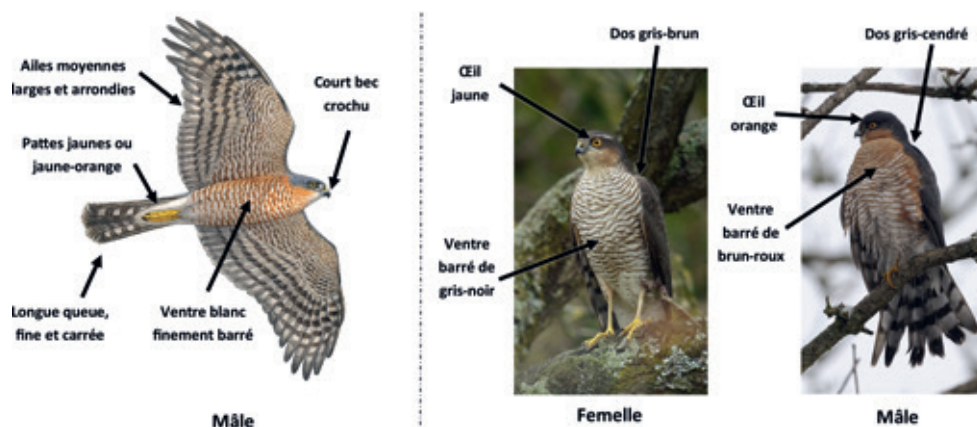
Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

D'une longueur allant de 34 à 39 centimètres, d'un poids variant de 190 à 300 grammes, son envergure peut aller jusqu'à 80 centimètres. Présent partout en France, il affectionne surtout les grands espaces ouverts. Il niche de préférence en hauteur d'un pylône ou d'un arbre, mais aussi dans un bâtiment tranquille comme c'est le cas depuis deux saisons dans un grenier d'habitation à Longeville centre. La commune a d'ailleurs installé un nichoir dans un arbre à proximité pour lui permettre de pérenniser son habitat sur notre commune. Au niveau de son plumage, le Faucon crécerelle présente un dos brun-roux ponctué de points noirs. Le mâle possède une queue et une tête gris-bleuté avec un ventre brun-roux. La femelle possède une queue brune barrée de noir avec un corps à dominante brune. Le juvénile est identique à la femelle avec un plumage plus rayé. Côté alimentation, il se nourrit principalement d'insectes mais aussi de petits mammifères.



Épervier d'Europe *Accipiter nisus*

L'Épervier d'Europe mesure entre 28 et 40 centimètres de longueur, avec un poids pouvant aller de 150 à 320 grammes. Son envergure varie en vol de 60 à 80 centimètres. Mâle et femelle présentent un plumage différent, les yeux du mâle étant orange avec un dos gris cendré et un ventre barré de brun-roux. Chez la femelle, l'œil est jaune, le ventre est barré de gris-noir et le dos gris-brun. Il n'y a pas de roux dans les couleurs de plumage. Le juvénile ressemble à la femelle avec un dos brun foncé et de larges taches brunes sur le ventre. L'Épervier d'Europe est généralement présent près des petits bois et des haies et peut se rapprocher des habitations en hiver. Côté nourriture, il consomme des oiseaux, des passereaux principalement. Il se différencie notamment du Faucon crécerelle par ses ailes plus courtes et plus larges. Le Faucon crécerelle possède des teintes plus chaudes et rousses sur le dessus et sa queue se termine par une barre noire.



Crédit photo : F. Cahez, F. Croset, G. Bentz, P. Moreau, J. Bisetti, C. Geyres, PL Tandon, B. Tranchand, C. Ausaguel – dessins : François Desbordes

Différents types de nichoirs existent, correspondant chacun à une ou plusieurs espèces. Pour les oiseaux, il y a les semi-cavernicoles ou semi-ouvert. Ils sont adaptés à la Bergeronnette grise, le Gobemouche gris, le Rougequeue noir, le Troglodyte mignon ou encore le Rougegorge. Les nichoirs avec un trou d'envol de 26 à 28 mm sont spécialement adaptés aux oiseaux nicheurs du jardin de petite taille comme la Mésange bleue, la Mésange noire, la Mésange huppée ou encore la Mésange nonette. Dans la même catégorie mais avec un orifice plus grand, un trou d'envol de 32 à 34 mm, ils vont accueillir les oiseaux de taille moyenne comme le Moineau friquet, le Moineau domestique, la Sittelle torchepot ou encore la Mésange Charbonnière. Il existe aussi des nichoirs spécifiques pour rapaces, pour Hirondelles et Martinets.

Plus d'information sur le site de l'observatoire participatif "Oiseaux des Jardins" en partenariat avec la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle : <https://www.oiseauxdesjardins.fr>

Qui sont ces serpents qui sifflent sur la Moselle ?

par Adrien FARESE (association Torcol)

L'Atlas de la biodiversité à Longeville-lès-Metz se poursuit en 2023 et si 2022 a été l'année des amphibiens en ce qui concerne les expositions et les conférences, l'année 2023 sera celle des reptiles.

Avec trois espèces de serpents et quatre de lézards, les reptiles sont bien présents en Moselle. Les tortues sont également visibles à cause des introductions d'espèces exotiques par des particuliers comme la Tortue à tempes rouges.

Parmi ces animaux, couleuvres et vipères ont souvent, à tort, bien mauvaise presse. Les serpents ne laissent pourtant personne indifférent. S'ils suscitent une peur irrationnelle chez les ophiophobes, ils fascinent également de plus en plus de monde, à tel point qu'il n'est plus rare de voir quelques couleuvres, un python ou un boa évoluer dans un vivarium au sein d'un foyer.



Portrait d'une Vipère aspic (*Vipera aspis aspis*). La seule espèce venimeuse présente en Moselle.



La Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) était un serpent vénéré pendant l'Antiquité par les Grecs et les Romains, elle est présente dans les ¾ sud de la France. Elle a été aperçue en Lorraine le long de la frontière avec la Haute-Saône (RENNER, VITZTHUM, 2014 : 212).

Ces réactions contradictoires s'expliquent en partie par la forte présence du serpent dans la culture occidentale. Vénéré dans l'Antiquité par les Grecs et les Romains, le serpent est devenu par la suite une figure diabolique dans la religion chrétienne, afin de rompre avec les cultes païens. Cet imaginaire chrétien a notamment donné naissance au Graouilly, dragon à l'haleine venimeuse terrorisant Metz et vaincu par Saint Clément.

De fil en aiguille, en devenant le mal absolu dans l'imaginaire chrétien, en forçant Ève à croquer dans le fruit interdit et en poussant ainsi les Hommes hors du Jardin d'Éden, le serpent s'est vu affublé d'une image peu glorieuse.

Afin de redorer le blason de ces mal-aimés à la langue bifide, voici un petit tour d'horizon des trois espèces dont la présence est avérée sur le territoire mosellan.

La Coronelle lisse

Nom scientifique : *Coronella austriaca* (Laurenti, 1768).

Taille : rarement plus de 60cm pour un adulte, une vingtaine de centimètres à la naissance.

Description : aspect fin et élancé, la tête est bien distincte du cou. La couleur de fond est grise chez les juvéniles, brun-rouge chez les adultes. Des tâches plus foncées sont présentes par paires tout le long du dos. Cette couleuvre est souvent confondue avec la vipère.



Portrait d'un spécimen adulte.



Coronelle lisse juvénile.

Son nom de genre *Coronella* fait allusion à la marque sombre située à l'arrière de la tête du serpent et qui ressemble à une couronne (Ksas, 2015 : 100). Cela ne vous rappelle rien ? Le mot *corona* signifie « couronne » en latin, on retrouve également ce mot dans le nom *Coronavirus* qui désigne de fameux virus ressemblant à des couronnes.

Répartition : cette espèce se rencontre sur l'ensemble de la Moselle et est présente dans des milieux secs et ouverts comme des carrières et à la lisière des forêts.

À savoir : dérangé, ce serpent prend alors la fuite vers la cachette la plus proche, le plus souvent un pierrier. Il arrive toutefois que le reptile reste totalement immobile, pour ne pas se faire repérer.

C'est lorsqu'on cherche à saisir l'animal qu'une morsure peut survenir. La couleuvre peut également se dresser en « S », secouer la queue et souffler. Il s'agit là de ses seuls moyens de défense **car ce serpent est totalement inoffensif pour l'homme**. La morsure peut tout au plus faire saigner une main aventureuse.

Cette couleuvre se nourrit de lézards, y compris d'orvets, de rongeurs et parfois même d'autres serpents comme des vipères juvéniles.

Les adultes se reproduisent au printemps. Ovovivipare, la femelle donne naissance 3 mois plus tard à un groupe de 4 à 15 jeunes.



Coronelle lisse, spécimen adulte.

La Couleuvre helvétique (anciennement Couleuvre à collier)

Nom scientifique : *Natrix helvetica* (Lacépède, 1789).

Taille : entre 70 et 90cm pour un mâle, rarement plus de 120cm pour une femelle même si des tailles au-delà de 150cm sont mentionnées (Renner, Vitzthum, 2014 : 210). Il s'agit du plus gros serpent mosellan.

Description : couleur de fond brun à vert olive avec des tâches sur les côtés. La tête est bien distincte du cou et les écailles sur cette dernière sont bien larges. À l'arrière de la tête, une bande jaune claire suivie d'une bande noire forme le fameux « collier » sous-entendu dans le nom commun de l'animal. Des tâches noires verticales séparent les écailles situées entre l'œil et la gueule du serpent.



Portrait d'une Couleuvre helvétique.

Répartition : cette espèce se rencontre sur l'ensemble du territoire mosellan dans des milieux très variés, souvent à proximité d'un point d'eau. Le nom de genre *Natrix* désigne en latin des serpents aquatiques et vient du mot *natator* qui signifie « nageur » car cette couleuvre est très à l'aise dans l'eau (Ksas, 2015 : 149-150).



Thanatose chez une Couleuvre helvétique, aux Bergivaux (un terrain de l'association Torcol).

À savoir : dérangée, la couleuvre helvétique cherche en premier lieu à fuir. Si cela lui est impossible, elle dégage par ses glandes cloacales une odeur de poisson pourri puis fait la morte en se retournant et en ouvrant la gueule. On appelle cela la thanatose. L'alimentation de la couleuvre helvétique est principalement constituée de batraciens et de poissons. Les accouplements ont lieu dès avril et peuvent aussi se dérouler en automne car la femelle est capable de stocker le sperme du mâle pour l'année suivante. Ovipare, ce serpent pond jusqu'à trente œufs dans un pierrier, un tas de végétaux ou un talus. Les jeunes naissent deux à trois mois plus tard.



La couleuvre helvétique est une excellente nageuse et se retrouve le plus souvent près d'un point d'eau.



La Vipère aspic

La Vipère aspic

Nom scientifique : *Vipera aspis aspis* (Linnaeus, 1758).

Taille : de 50cm jusqu'à 80cm pour les plus grandes femelles. 20cm pour les juvéniles.

Description : l'iris est jaune, la pupille est verticale. La vipère présente un corps d'aspect boudiné avec une queue courte. Le museau est retroussé et la tête ne présente que des petites écailles. La couleur de fond est variable, certains animaux sont gris, d'autres bruns ou rouges. Enfin, le dessin du dos est formé par des tâches noires en forme de « zigzag » ou d'échelons.

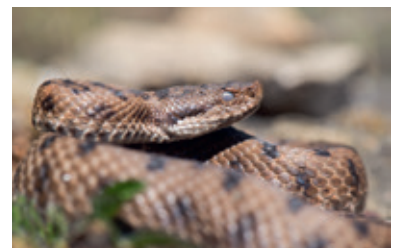
Répartition : la vipère aspic est présente de façon morcelée dans notre département, uniquement sur la rive gauche de la Moselle. Contrairement à ce que les croyances populaires laissent penser, ce serpent ne sort pas en plein cagnard. Les baignades ont lieu le plus souvent en matinée.

Ce serpent se rencontre dans des milieux ouverts et secs comme des carrières ou des pelouses calcaires. Parmi les trois espèces présentes dans notre département, la vipère aspic est très clairement la plus rarement rencontrée.

À savoir : lorsqu'on s'approche d'une vipère, celle-ci ne cherche pas systématiquement à fuir et peut rester immobile un long moment. Une morsure n'aura lieu que si on cherche à tenir l'animal à pleines mains ou si on lui marche dessus.

Les accouplements ont lieu vers le printemps (fin mars) et parfois à l'automne. Le nom de genre *Vipera* est une contraction du mot latin *vivipara* qui signifie vivipare car ces serpents ne pondent pas d'œufs (Ksas, 2015 : 239). Après 2 à 5 mois de gestation, la femelle met au monde les vipéreaux. Les portées vont de quelques individus à plus d'une dizaine de serpenteaux.

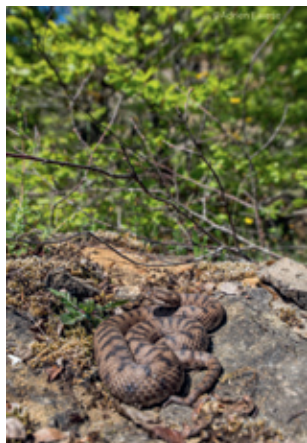
Les vipères se nourrissent de rongeurs et de lézards. Le venin est utilisé pour tuer les proies car ces serpents ne pratiquent pas la constriction. Il est donc important pour les serpents de conserver un stock de venin pour se nourrir, c'est pourquoi lors des morsures de défense, le reptile n'injecte pas toujours son venin. On appelle cela une morsure sèche.



Ce spécimen présente des yeux laiteux et une couleur sombre car il va bientôt muer.



La présence d'une mue est un bon indicateur de la présence d'un serpent. Il est possible pour les meilleurs observateurs d'identifier l'espèce à partir de celle-ci. Ici, mue de Vipère aspic.



La Vipère aspic n'est présente que de manière morcelée sur la rive gauche de la Moselle. Il est possible de la rencontrer dans les prairies calcaires.



Observation d'un accouplement de vipères en Moselle, le 30.03.19.

Différencier les couleuvres et les vipères

Si pour les naturalistes en herbe, différencier une couleuvre d'une vipère s'avère plutôt aisé, il n'en est pas de même pour les profanes. Les pièges liés aux idées reçues ne sont d'ailleurs pas là pour les y aider.

La tête triangulaire que l'on associe souvent aux vipères n'est pas un bon critère car les couleuvres sont capables d'aplatir leur tête ce qui lui donne un aspect triangulaire.

Pour différencier ces reptiles à partir de leur tête, il faut regarder le bout du museau : celui de la vipère est systématiquement retroussé. Si l'on a une bonne vue, l'on remarquera également que les écailles sur le dessus de la tête d'une vipère sont petites contrairement à celles d'une couleuvre. Enfin, pour les plus fins observateurs, les vipères ont une pupille verticale en « I » tandis que les couleuvres ont une pupille ronde en « O » (Serre Collet, 2016 : 90).



Gros plan sur la tête d'une Vipère aspic. Notons le museau retroussé, les petites écailles et la pupille verticale.



Gros plan sur la tête d'une Couleuvre helvétique. Notons le museau arrondi, les grosses écailles et la pupille ronde.



Gros plan sur la tête d'une Coronelle lisse. Notons les grosses écailles et la pupille ronde.

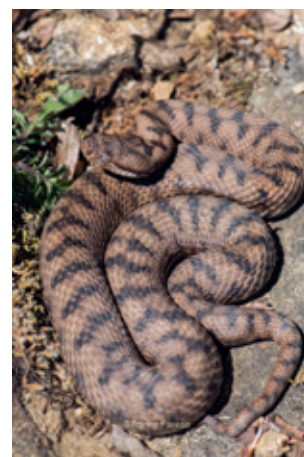
Notons également que la vipère présente un aspect plus boudiné que les couleuvres ce qui est accentué par sa queue épaisse et courte, quand celle des couleuvres est fine et effilée.



Dessus de la tête d'une Coronelle lisse. On notera les grosses écailles.

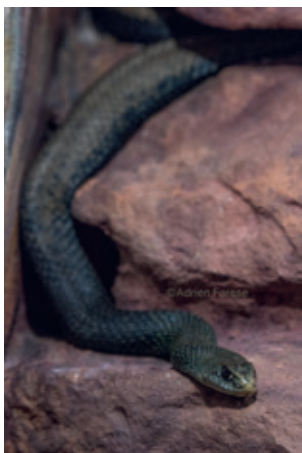


Queue d'une Coronelle lisse, longue et effilée.



Vue du dessus d'une Vipère aspic, qui présente un aspect boudiné et une queue courte.

Ces critères ne sont valables qu'en France métropolitaine (si l'on excepte le cas de la Couleuvre de Montpellier). Par exemple les mambas, serpents africains vifs dont le venin est très toxique, ont des pupilles rondes et de grosses écailles sur la tête. Tout comme les cobras...



La Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) est une couleuvre venimeuse dite opisthoglyphe, c'est-à-dire que les crochets qui libèrent le venin sont à l'arrière du maxillaire. Si l'envenimation peut être douloureuse pour l'homme, aucune n'a été mortelle.



Les critères pour différencier vipères et couleuvres en France métropolitaine ne sont pas à utiliser partout... Le Mamba noir (*Dendroaspis polylepis*) est un serpent venimeux africain dont la morsure est potentiellement mortelle pour l'homme. Il présente de grosses écailles sur la tête et des pupilles rondes. Photographie réalisée lors de l'exposition « Poison » du Palais de la Découverte à Paris.

Enfin il convient de rappeler que lorsque vous croisez un serpent dans la nature, le mieux est de le laisser tranquille, ce dernier ne vous attaquera pas de lui-même. L'Arrêté de protection des reptiles du 08 janvier 2021 interdit d'ailleurs la capture ou la destruction des reptiles français y compris les vipères.

Pour aller plus loin (bibliographie)

RENNER Michel, VITZTHUM Stéphane. 2014. *À la découverte des amphibiens et reptiles de Lorraine et d'Alsace*. Les éditions du Quotidien. 276 p.

KREINER Guido. 2007. *The snakes of Europe*. Édition Chimaira. 324 p.

KSAS Rémi. 2015. *L'étymologie des noms latins des serpents*. Venom World éditions. 294 p.

SERRE COLLET Françoise. 2016. *Dans la peau des serpents de France*. Éditions Quae. 148 p.

SERRE COLLET Françoise. 2019. *Légendes de serpents*. Éditions Delachaux et Niestlé. 256 p.

- 40 arbres plantés (37 tiges et 3 cépées)
- 6 sites de plantation
- choix des essences avec l'outil Sésame / Cerema
- des services écosystémiques adaptés aux sites plantés



Plantation d'une cépée d'Amélanancier au parc rue Schuman



Tri des arbres à planter au parc Rue Schuman

L'année 2023 a été marquée comme chaque année depuis le début du mandat par la plantation d'une palette diversifiée d'arbres. Quarante sujets ont ainsi pris place en février sur six sites différents de plantation (parc rue Schuman, entrée depuis Ban Saint-Martin, Église Saint-Quentin, bas du pont de Verdun sur l'île). Les essences ont été choisies avec l'appui de l'outil Sésame, outil d'aide à la décision permettant de proposer un choix d'essences en fonction des services écosystémiques que peuvent nous rendre les arbres et les arbustes. Nous avons l'opportunité de servir de test lors de cette campagne de plantation de la version 2 de l'outil avec la présence sur site de l'équipe Sésame Metz du Cerema. Cette version 2 s'est enrichie d'une palette végétale plus étoffée en termes d'espèces et de variétés, avec des fonctionnalités améliorées.

Sur le secteur Saint-Symphorien, ce sont 9 arbres qui ont ainsi été plantés au niveau du City-stade et du bas du pont de Verdun au début du boulevard avec notamment des Sorbiers (Alisier torminal et Alisier de Suède), des Érables (Érable à feuille d'obier, Érable plane Farlakes's green, Érable de Montpellier) et aussi un Charme houblon et un Frêne d'Amérique pour sa couleur flamboyante en automne. Parmi les critères et services écosystémiques attendus pour les espèces choisies, une préférence a été marquée pour des espèces ayant une bonne adaptation au changement climatique avec un rôle important sur la biodiversité et supportant de fortes sécheresses au niveau du sol. Compte-tenu de la situation à proximité d'un axe routier, la capacité des espèces dans l'absorption des polluants atmosphériques et particules fines a été pris en compte. Le rôle paysager était un critère important dans la pondération demandée sur l'outil Sésame, ces plantations marquant l'entrée sur l'île depuis le pont de Verdun.

Pour marquer l'entrée de ville depuis Ban-Saint-Martin, la bande enherbée longeant la ligne SNCF a été plantée avec 18 arbres. Il s'agissait ici de redonner un cadre paysager et valorisant à cette entrée de ville et de qualifier cet espace jusqu'alors dénudé et sans grande animation. Parmi les essences choisies, des Frênes d'Amérique, des Chênes pédonculés, des Érables champêtre et plane ou à feuilles d'obier, deux Chênes vert et un Chêne de Turner. Sur les critères rattachés aux services écosystémiques attendus, une attention particulière a été portée ici aussi sur la captation des polluants et particules fines, la résistance au sols secs et le rôle paysager par marquer et qualifier l'espace.



Alignement entrée depuis Ban Saint-Martin, avec prairie fleurie



Deux cerisiers japonais Yoshino au parc rue Schuman

De nouvelles plantations sont venues agrémenter le parc rue Schuman avec 8 arbres et 3 cépées. Deux nouveaux chênes (Chêne de Hongrie et Chêne de Bourgogne) viennent cadrer l'entrée dans le parc. En fond de parcelle, des espèces variées apportent une touche vivrière : un Châtaigner, un Néflier, un Merisier ainsi que deux Cerisiers à petites cerises noires. Côté cépée, nous trouvons un Amélanchier et en limite côté rue, deux Cerisiers japonais Yoshino dont la floraison blanche printanière illumine l'espace. Ici, les caractéristiques attendues sont orientées sur la biodiversité que peuvent apporter les espèces choisies, le rôle de nourriture pour la faune mais aussi pour l'homme et enfin le rôle paysager pour répondre à la fonction de parc d'agrément de ce lieu.



Chêne à gros fruits, intersection route de Scy



Micocoulier de Provence aux abords de l'église Saint-Quentin

D'autres arbres ponctuels sont venus agrémenter nos espaces. C'est le cas au niveau de l'église Saint-Quentin où un Micocoulier de Provence a été planté. Portant dans le Sud de la France une symbolique religieuse en étant souvent planté aux abords de chapelles, il prend ici sa place pour à la fois marquer l'espace avec une touche végétale verticale et apporte ses caractéristiques tout à fait intéressantes. Supportant la chaleur et les sols pauvres et chauds, il est particulièrement adapté au climat urbain. Il a également une forte implication dans l'absorption des polluants et des particules fines et son rôle paysager est très intéressant. Un Chêne à gros fruits (*Quercus macrocarpa*) a également été planté à l'intersection des rues Hirschauer et route de Scy. Il s'agit de proposer une espèce qui marque et ponctue l'espace d'intersection avec un arbre de belle envergure. Les critères retenus étaient là aussi l'absorption des polluants et particules fines, le rôle de stabilisation des pentes, l'adaptation au climat urbain et son rôle paysager.



Alignement d'arbres variés longeant la ligne SNCF, vers Ban Saint-Martin



Les nouvelles plantations à proximité du city-stade

C'est quoi un service écosystémique

Un service écosystémique est un service gratuit, rendu par la nature. Ce service ainsi rendu nous permet à nous, humain, de vivre et de faire fonctionner notre société. Ce sont toutes les contributions de la nature qui nous affectent directement comme la pollinisation de nos arbres fruitiers et nos plantes à fleurs qui produisent nos fruits et légumes. Les insectes vont polliniser nos cultures, ce qui nous permet de manger.

On classe généralement ces services en 4 grandes catégories :

- Les services d'approvisionnement ou de production : ce qui nous permet de nous nourrir et de nous donner des ressources (bois, poissons, pollinisation, accès à l'eau etc.)
- Les services de régulation : ce qui permet la résilience de la biosphère face aux perturbations (protection ou atténuation de catastrophes naturelles par des écosystèmes particuliers, stockage du CO2 et limitation du réchauffement climatique, purification de l'eau etc.)
- Les services de support : ce qui permet aux écosystèmes de fonctionner sans trop de problèmes (formation des sols, cycle de l'eau et des nutriments, résilience grâce à la biodiversité etc.). Cette catégorie est souvent fusionnée aux services de régulation.
- Les services culturels : ce qui nous touche en tant qu'être humain (beauté des paysages, spiritualité, éducation, appréciation de la nature en général etc.)

La commune de Longeville-lès-Metz récompensée par le label APICité® 2023

La commune de Longeville-lès-Metz a été récompensée en décembre dernier par le label APICité® 2023 et obtient une abeille correspondant à une démarche reconnue.

La cérémonie de remise des labels APICité® s'est déroulée le 18 décembre à Paris au Conseil Économique, Social et Environnemental. Ce label national, créé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) distingue les collectivités qui protègent et défendent les abeilles et les pollinisateurs sauvages sur leur territoire. L'événement a permis de récompenser 129 collectivités de tailles et de profils différents.

Ce label vise notamment à récompenser les collectivités engagées dans la mise en place de méthodes alternatives aux pesticides dans la gestion des espaces verts, des projets bénéfiques à la biodiversité telles les trames vertes, bleues voire noires (en faveur des espèces nocturnes) permettant une continuité des habitats naturels pour la faune sauvage et toute autre démarche et initiative visant à privilégier la création d'espaces propices à la biodiversité, offrant ainsi un environnement favorable aux abeilles et aux autres pollinisateurs. Il est important de rappeler que les abeilles et autres pollinisateurs participent activement à la diversité végétale et contribuent à la production de plus d'un tiers de nos ressources alimentaires et à la qualité de notre environnement.

Pour la commune de Longeville-lès-Metz, ont été appréciés : une gestion des espaces verts adaptée aux milieux et son engagement dans un Atlas de la Biodiversité Communale. Soit un ensemble d'actions permettant de répertorier, protéger et développer son patrimoine environnemental. Le comité de labellisation attend avec intérêt et confiance l'évolution des actions engagées par la commune.



Raphaël Jannot, Adjoint et Jérémie Marchal, Responsable Services Techniques

La gestion différenciée se poursuit sur notre commune

La gestion différenciée engagée sur les espaces communaux depuis le début du mandat vise à pratiquer un entretien adapté à l'intérêt écologique des milieux et de leur usage. Différentes actions se sont concrétisées et continuent de l'être, tant sur la gestion des espaces avec la mise en place de la fauche tardive sur certains secteurs, la prise en compte des espèces et des milieux ou encore celle des cycles de vie des plantes. L'année 2023 a vu l'élaboration d'un plan de gestion différenciée sur l'ensemble des espaces gérés par la commune. Ce document donne ainsi des orientations et des actions à mener sur chaque espace, en tenant compte de ses caractéristiques, de ses enjeux de biodiversité et d'usage et va permettre de renforcer et structurer les actions de gestion de nos espaces tout en appuyant et commune dans l'obtention d'autres labels.

Parmi les actions menées ou mises en œuvre par la commune et les services techniques : hôtel à insectes au Pâtural, tas de bois permettant d'accueillir ou de servir d'abris aux bêtes et petites bêtes, mise en place de nichoirs et abris permettant d'accueillir différents oiseaux, rapaces, chauves-souris, écureuil, hérissons disposés à différents endroits de la commune. Tout ceci vise à renforcer la présence et la variété des espèces sur notre territoire communal.



Nichoirs et abris mis en place sur la commune

- 25 cavernicoles
- 5 semi-cavernicoles
- 10 gîtes chauves-souris
- 1 nid à rapaces
- 3 abris à hérissons
- 2 abris à écureuil



Avec les scolaires... au jardin partagé

La sensibilisation à la biodiversité passe aussi par les enfants et les scolaires. La commune organise et anime avec l'association Le Carré des Fanes deux temps au jardin avec l'école Migette, l'un au printemps et l'autre à l'automne, autour de la Sainte-Catherine. Le jardin partagé à l'arrière de la Mairie est le support idéal pour ces temps en extérieur, autour du jardin. En 2023, le premier atelier de printemps s'est déroulé le 26 mai pendant la semaine de la nature. L'atelier poursuivait la thématique engagée à l'automne précédent autour des petites bêtes du jardin et comment les aider à passer l'hiver (paillage, boutures de plantes mellifères pour la saison suivante, quizz



de connaissance et de reconnaissance) et leurs faciliter la vie à la belle saison (plantation des boutures, réalisation d'un hôtel à insectes). Et aussi la plantation de courges dans un bac à soupe pour l'automne. Ce bac avait été agrémenté d'oyas réalisés avec des pots en terre cuite, bouchons de liège et soucoupes vernissées pour permettre de garder l'humidité au niveau des racines des plantes et d'être moins contraint par l'arrosage régulier voir quotidien en période chaude du bac et des légumes ainsi disposés.

L'atelier d'automne a proposé à deux classes de l'école Migette, plusieurs séquences autour de la nourriture des oiseaux : petit jeu « Qui mange quoi » et confection d'un distributeur de graines à partir du recyclage d'une bouteille de lait avec l'appui de Jérémie des services techniques. Une autre séquence a également été proposée aux élèves, orientée sur le compostage. Sous une forme ludique, il s'agissait pour les enfants de retrouver la bonne recette pour réaliser un bon compost. Sous la conduite de Christine, notre apprentie en animation nature et éducation à l'environnement, les enfants ont ainsi pu rechercher les bons ingrédients à mettre dans le compost, avant au préalable une petite séquence d'explication sur le processus de décomposition des aliments et autres déchets ressources et le rôle des petites bêtes et autres organismes vivants. Le tout avec l'appui des jardiniers du Carré des Fanes, un après-midi riche et amusant au jardin proposé par la municipalité sous l'impulsion de l'Adjoint à la biodiversité, Raphaël JANNOT.



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi

Définition

L'Eurométropole de METZ, composée de 46 communes, a souhaité simplifier les documents d'urbanisme en mettant en place un document unique : le PLUi.

Le PLUi est un document d'urbanisme fixant les règles générales du sol sur l'ensemble du territoire de la Métropole, remplacera en 2024 les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) des communes de l'Eurométropole de METZ a pour objectif de simplifier les règles qui s'appliquent à tous les projets de construction et de les harmoniser à l'échelle intercommunale.

Rappel

En septembre 2022, la commune a été rendue destinataire du projet de règlement graphique et de règlement écrit pour analyse.

Les observations, tenant compte notamment des modifications sur certains zonages, ont été adressées par l'équipe municipale à l'Eurométropole dans les délais impartis.

Tel était le cas des zones situées de part et d'autre de l'A31 que l'équipe municipale souhaitons voir basculer d'une zone N (Naturelle) en zone A (Agricole) pour le Nord de l'échangeur et d'une zone NE (Naturelle à vocation d'équipements) vers une zone NP (Naturelle Protégée) pour le Sud de l'échangeur.

Fin mars 2023, l'Eurométropole imposait un changement de zonage, s'agissant des parcelles de part et d'autre de l'A31.

Par un avis, lu en séance dudit Conseil, la commune a fait part de son mécontentement et s'est abstenue lors de l'approbation du projet de PLUi arrêté.

Sur de nombreux points, la collaboration entre l'Eurométropole de Metz et la Commune de Longeville a été fructueuse puisque nombre de nos desideratas ont été repris et notamment :

- La sanctuarisation des coteaux du Mont St Quentin par un classement en zone NP ;
- Le développement des activités sportives fluviales, golfs et tennistiques rue de la Goulotte ;
- L'encadrement des Casernes Roques ;
- Le maintien d'un espace boisé classé Promenade du Site avec un droit de regard sur la coupe des arbres ;
- La limitation aux seuls aménagements légers du secteur du Plan d'Eau.

Cependant, le zonage retenu par l'Eurométropole sur les parcelles situées au nord et au sud de l'échangeur (2 AUE) ne respectait pas la volonté de la municipalité qui souhaitait une zone agricole.

Lors du Conseil Municipal en date du 29 juin 2023, les élus longevillois ont émis un avis favorable sur les points qui précèdent, tout en formulant des réserves sur les différents points suivants :

- réserve de forme tenant à l'absence de respect des règles de collaboration fixées par l'Eurométropole de Metz
- réserve de fond en conditionnant leur maintien en zone 2AUE à une mise en cohérence avec les documents d'urbanisme en vigueur et l'organisation d'une concertation élargie et réalisation d'études de mobilité et d'impact ;
- obligation de mise en œuvre effective des conclusions desdites concertations et études avant la réalisation de toutes opérations sur ces zones.



Lesdites réserves ont été reprises par le Conseil Métropolitain dans sa délibération du 3 octobre 2023.

Il appartiendra à l'issue de l'enquête publique, à l'Eurométropole de Metz de décider ou non de prendre en compte notre avis comme des observations formulés par le public, avant avis final du Conseil Métropolitain.

Pour l'heure, ce calendrier ne nous a pas été communiqué. Force est de constater que le zonage retenu est une décision politique prise par l'exécutif de l'Eurométropole de Metz ayant pour but, a priori, de permettre au FC METZ de réaliser des parkings avec ombrières photovoltaïques en toiture.

C'est une aberration écologique puisque le sujet de construire des parkings supplémentaires ne va pas résoudre les problèmes de desserte et de mobilité sur l'Île Saint Symphorien, lesquels sont des problèmes récurrents et très impactant pour les longevillois et ce depuis des années.

Effectivement, l'équipe municipale est totalement consciente des difficultés rencontrées les soirs de match par les riverains, les utilisateurs et les communes limitrophes.

Cependant, il n'appartient pas à une commune de 4 000 habitants telle que Longeville, ni au FC METZ, de gérer seuls les problèmes d'accès, de desserte et d'impact d'un tel équipement en milieu urbain.

Ce dossier ne saurait, par conséquent, rester à l'échelle longevilloise.

C'est pourquoi par un courrier en date du 30 juin 2023 et compte tenu également que ce stade rayonne sur l'ensemble de la métropole messine, les attentes de la commune ont été portées à la connaissance du Président de l'Eurométropole de Metz, Monsieur François GROS DIDIER. En outre, l'équipe municipale **conditionne** le maintien du zonage 2AUE qui a été imposé à :

- une mise en cohérence et compatibilité avec les documents d'urbanisme existants (dont Plan de Déplacement Urbain (PDU), Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM...),
- l'organisation d'une concertation élargie (services de l'Etat, services planification et voirie de l'Eurométropole de Metz, communes limitrophes (dont Metz et Montigny-Lès-Metz), exploitant du réseau de transports urbains métropolitains (TAMM) et FC METZ,
- la réalisation ainsi que la mise en œuvre d'études de mobilité, de circulation, d'accessibilité, d'impact et de desserte de la zone, mais également à une étude entrée de ville relative à la bande de recul de 100 mètres autour de l'A31.

Aujourd'hui, le PLUi a vocation à conjuguer les dimensions sociales, économiques et environnementales du territoire qu'il recouvre et ce pour l'ensemble des habitants de Metz Métropole.

Les zones d'accélération des énergies renouvelables - ZAEnR

Lors de son Conseil Municipal du 12 décembre 2023, la commune en vertu de la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables votée le 10 mars 2023, dite loi APER, a défini sur son territoire des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Certaines zones sont relatives au potentiel solaire sur toiture dont les bâtiments suivants : Centre socioculturel Robert Henry, Eglise Saint Symphorien, Stade Saint Symphorien, Patinoire... ; l'autre zone concerne les surfaces de stationnement existantes et actuellement non couvertes de plus de 500 m² pouvant accueillir des installations de type panneaux photovoltaïques sur ombrières : soit une portion du parking de la patinoire.

La cartographie des zones identifiées par la commune a fait l'objet d'une consultation locale au sens de l'article 15 de la loi APER.



Loi SRU

Faisons le point sur les obligations qui incombent à la commune au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) :

La commune de LONGEVILLE-LES-METZ est soumise aux obligations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) depuis 2002. Par conséquent, elle doit atteindre l'objectif de 20 % de logements locatifs sociaux sur l'ensemble de ses résidences principales.

Quel est le nombre de logements locatifs sociaux (LLS) manquant sur la commune de Longeville-Lès-Metz aujourd'hui ?

En début de mandat, soit en 2021, la commune disposait de 282 LLS sur 2221 résidences principales soit 12,70%. Il manquait 162 LLS.

Selon le décompte définitif reçu en décembre 2023, la commune dispose de 312 LLS sur 2161 résidences principales soit 14,39 %. Par conséquent pour 2023 le nombre de LLS manquant était de 121.

Point sur la carence aggravée :

L'arrêté n°2023-DDT/SH/PSL-N°07 du 15 juin 2023 a mis fin à l'état de carence aggravée, ce qui a permis de mettre un terme à un lourd tribut financier hérité de la précédente municipalité.

En effet, l'arrêté n°2023-DDT/SH/PSL-N°01 du 28 juin 2023 fixait le prélèvement principal eu égard au déficit en logements sociaux pour l'année 2022 à un montant de 30 627,49 €. Compte tenu de la carence aggravée, au titre de la majoration de 60 %, la commune versait en sus 18 376,49 € soit un montant net cumulé à payer de 49 003,98 €. Nous ne connaissons pas encore la somme à régler en 2024 pour l'année 2023. Cependant étant donné l'effort de production de la commune, soit 30 logements locatifs

Ladite consultation a eu lieu du vendredi 24 novembre au vendredi 1^{er} décembre 2023.

Une commission Urbanisme s'est ensuite tenue le lundi 4 décembre 2023 dans le but de dresser le bilan de cette concertation.

Afin de tenir compte des observations formulées, lesquelles faisaient directement écho aux craintes quant à la création des parkings du FC METZ, l'équipe municipale, par délibération prise lors de son Conseil municipal a sollicité également, conformément à l'article L151-42-1 du Code de l'Urbanisme, la création de 2 zones d'exclusion de toute implantation de panneaux photovoltaïques de part et d'autre de l'A31.

Toutefois, le maintien de ces secteurs d'exclusion sera conditionné par le fait que les zones d'accélération des énergies renouvelables identifiées à l'échelle de la métropole soient suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux (national, régional, local...).

A ce titre, le comité régional de l'énergie donnera un avis. L'équipe municipale a donc défendu la préservation de l'Île Saint Symphorien et l'ensemble de ces décisions met en exergue, d'une part, l'opposition farouche de la commune au projet de parking du FC METZ ainsi que, d'autre part, son impuissance face aux décisions finales prises à l'échelle tantôt de la métropole tantôt de l'État.



sociaux entre fin 2021 et 2023, ce volontarisme a participé à la sortie de l'état de carence aggravée. Ainsi, la commune va réaliser une économie substantielle. En effet à compter de l'année 2024, elle ne sera plus redevable que du montant net du prélèvement principal et ne devra plus régler la majoration de 60 % en sus.

Afin de poursuivre cette dynamique, un certain nombre de programmes vont sortir de terre fin 2024 début 2025 et contribuer à ce que la commune atteigne son objectif. A l'instar du PC 057 412 23 Y0008 déposé le 28/12/2023 par la SEM EMH EUROMETROPOLE DE METZ qui est en cours d'instruction. Ce projet va permettre la création de 12 LLS au 15 bis Rue Schuman. De surcroît, la municipalité s'est attelée à proposer une offre de logements adaptée à la demande. Ainsi ce collectif proposera 8 logements de 2 pièces, 2 logements de 3 pièces et 2 logements de 4 pièces. Par ailleurs, la municipalité a également souhaité généraliser la règle de mixité sociale dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui est en cours d'élaboration.

Point sur l'actualité :

Selon les dernières annonces du gouvernement, les logements intermédiaires pourraient être intégrés aux LLS au titre de la loi SRU. Partant, la commune pourrait résorber plus rapidement sa carence, ne plus avoir d'obligation de production de logements sociaux et surtout ne plus être redevable d'une amende.

Sandrine ROMANELLI-THIL

Après un parcours très intéressant et enrichissant dans le domaine du logement social, Madame Sandrine ROMANELLI-THILL, 57 ans, mariée et maman d'une fille, décide de se réorienter professionnellement en 2007.

Collaboratrice de M^{me} CAID, elle travaille à temps partiel pour le CCAS de Longeville-lès-Metz. Elle est également artisan d'art écoresponsable en teintures et impressions végétales.



Sandrine LEGER

C'est en octobre 2023 que Madame Sandrine LEGER a rejoint l'accueil de la mairie de Longeville-lès-Metz en qualité d'agent territorial.

Originaire du secteur privé où elle a exercé pendant de nombreuses années aux fonctions d'employée commerciale, cette maman est investie par le fait de mener à bien ses nouvelles fonctions au service de la collectivité.

Services Techniques

Au Cœur de Longeville-lès-Metz : Le Rôle Essentiel des Services Techniques

Au sein de la Mairie de Longeville-lès-Metz se trouve un pilier souvent méconnu mais indispensable : les Services Techniques. Sous la responsabilité de Jérémy M., l'équipe des Services Techniques, composée de Didier, des deux Eric, Arnaud, Florian et Patrice, joue un rôle essentiel dans le maintien et l'amélioration de notre qualité de vie quotidienne. Leurs efforts souvent discrets sont pourtant à l'origine de nombreux aspects cruciaux de notre environnement urbain. Il est temps de mettre en lumière leur travail dévoué et leur contribution précieuse à la vie de notre ville.



Des Missions Variées et un Objectif Commun

Les Services Techniques de Longeville-lès-Metz forment une équipe diversifiée. Leur polyvalence est impressionnante, allant de la gestion des espaces verts à l'entretien des infrastructures routières, en passant par la maintenance des équipements municipaux (tonte, taille, arrosage, plantation, désherbage, ramassage des déchets, vidage des corbeilles, complément des sacs canins, plomberie, électricité, menuiserie, manutention diverse, activité avec les écoles, réunion de chantier, devis, suivi des travaux, rapports...). Ces professionnels possèdent un savoir-faire technique, acquis grâce à des années d'expérience sur le terrain et à une formation continue.

Les missions des Services Techniques sont aussi variées que les besoins de la ville. Chaque jour, ils veillent à ce que nos rues soient propres, que nos parcs et jardins soient accueillants, que nos bâtiments municipaux soient entretenus et que nos infrastructures fonctionnent de manière optimale.

En hiver, ils sont sur le pied de guerre pour déneiger les routes et répandre du sel pour garantir la sécurité des habitants. En été, leur attention se porte sur l'entretien des espaces verts et bien d'autres choses. Qu'il s'agisse d'installer des boîtes à livres, nichoirs et cabanes à insectes, de réparer les aires de jeux, de fabriquer des bancs ou de remplacer un équipement défectueux, leur objectif reste le même : répondre aux besoins des longevillois et contribuer à faire de Longeville-lès-Metz un endroit où il fait bon vivre.

Un Pilier de la Ville

En fin de compte, les Services Techniques de Longeville-lès-Metz sont bien plus qu'un simple service municipal ; ce sont des membres essentiels de notre ville. Leur dévouement et leur professionnalisme contribuent de manière significative à la qualité de vie de chacun d'entre nous. Leur travail souvent discret mais toujours essentiel mérite d'être reconnu.

En plus de leur rôle crucial dans le maintien des infrastructures urbaines, les Services Techniques de Longeville-lès-Metz jouent également un rôle majeur dans la mise en place et la réussite des événements municipaux, ainsi que dans les locations privées. Que ce soit pour un concert, une pièce de théâtre ou un événement privé, les Services Techniques sont sur le front pour assurer que tout se déroule sans accroc. Leur travail commence bien avant que le premier spectateur n'arrive, avec la mise en place des tentes, des estrades, des tables et de tout le matériel nécessaire pour accueillir confortablement les participants. Ainsi, la prochaine fois que vous emprunterez une route bien entretenue, que vous vous promènerez dans un parc agréable ou que vous assisterez à une manifestation communale, prenez un moment pour vous rappeler le rôle essentiel joué par les hommes des Services Techniques de Longeville-lès-Metz. Ils sont les gardiens invisibles de notre ville, et leur dévouement mérite toute notre gratitude.

Cantine scolaire

Consciente des refus d'inscriptions des enfants à la cantine scolaire du Centre Pierre Roedesch et face à des demandes de plus en plus nombreuses, l'équipe municipale a créé un second point de restauration mis en place en janvier 2023 au Centre Robert Henry. Ainsi, cette cantine permettant aux enfants de l'école Auguste Migette de déjeuner, contribue largement au bien-être des écoliers qui n'empruntent plus le bus. Ils ont également la chance de bénéficier du périscolaire sur place. Il s'agit là d'une solution provisoire car les élus réfléchissent fortement à la création d'un véritable espace de restauration.



Ouverture d'une classe et accueil d'une nouvelle directrice scolaire

En septembre dernier, une classe supplémentaire s'est ouverte à l'école Saint Symphorien et l'équipe municipale a eu le plaisir d'accueillir sa nouvelle directrice, Madame Sophie MASFARAUD.

Rentrée scolaire 2023

La municipalité accorde des aides financières aux deux écoles pour permettre aux enfants de pratiquer des activités extra-scolaires.

Les enseignants sont riches de propositions.

Ainsi, l'école du cirque, les visites culturelles mais également la patinoire ou la pratique du golf font partie des dites activités pour le plus grand plaisir des enfants.

La municipalité accède également à de nombreuses demandes en matériel ou travaux formulées par le corps enseignant.

Les élèves des classes de CM2 reçoivent ainsi une calculatrice pour leur entrée en 6^{ième}.



La visite de Saint Nicolas et les spectacles de Noël avec le Père Noël

Saint-Nicolas est venu rendre visite aux enfants des écoles Auguste Migette et de l'Île St-Symphorien.

Vêtu de son costume d'évêque de Myre, il a pris le temps de faire une halte dans les classes de maternelle et de primaire où il a été accueilli en chanson.

Chaque élève s'est vu remettre un chocolat par le Patron des écoliers et de quelques élus, membres du C.C.A.S., organisateur de cette manifestation.

La municipalité respecte les traditions de fin d'année en invitant Saint Nicolas dans les deux écoles, mais aussi en organisant avec le CCAS un spectacle pour les enfants.



Conseil Municipal des Jeunes - CMJ

Un Conseil Municipal des Jeunes a été créé cette année. 12 conseillers municipaux ont été élus dans les deux écoles.

Il a pour but d'initier les enfants à la vie politique locale en considérant leurs besoins et soutenir leurs projets pour améliorer la vie dans la commune.

Ils deviennent des acteurs dans la vie de Longeville et participent notamment aux Commémorations.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est un lieu de rencontres, de dialogues entre les enfants et des élus.



Accueil nouveaux arrivants

L'installation de nouveaux arrivants à Longeville est une étape importante dans la vie communale.

L'équipe municipale, attachée à faciliter leur intégration dans ce nouveau cadre de vie, met tout en œuvre pour rendre la vie plus agréable à ses habitants et met un point d'honneur à demeurer à l'écoute de chaque concitoyen.



Ainsi, les nouveaux arrivants sont invités à une réception de bienvenue. Cette rencontre est l'occasion d'une présentation de la commune et surtout d'une prise de contact avec les élus qui facilite les échanges et l'instauration de relations privilégiées entre les citoyens et leurs représentants.

Il a été rappelé que Longeville dispose d'un tissu associatif dense et que de nombreuses activités sont proposées, pour tous les âges, afin de garantir l'épanouissement dans notre belle commune.

Livret d'accueil

Un livret d'accueil destiné à l'ensemble des nouveaux arrivants a été réalisé se tient à la disposition de tous en Mairie.



Réunion publique d'information

La démocratie participative désigne l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs favorisant le renforcement de la participation des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques.

L'équipe municipale a fait le choix de développer cette démarche, **fondée sur l'implication directe des citoyens** en organisant une réunion publique, le 18 décembre dernier, sur deux sujets concernant le changement de zonage du PLUi et la zone d'accélération des énergies renouvelables.

Ainsi, les riverains d'une ou plusieurs rues, d'une place, d'une manière générale d'un secteur défini, ont été invités par la Municipalité à assister à une réunion publique d'information. Ce moment d'échanges a été l'occasion d'informer et d'apporter aux riverains de plus amples informations relatives quant à ces deux sujets.

Cette rencontre a permis aussi à tous les habitants de pouvoir s'exprimer et exposer leurs doléances.

Naissances

COYARD Eléonore le 08/04/2023
SORIA Maddy le 11/05/2023
SCHREFFER Lucien Armand Romain le 06/07/2023
DEVILLARD Paul le 07/08/2023
LEMERCIER Gaspard Ludovic Pierre le 29/08/2023
CENDRES MARTIN Loïse le 23/08/2023
LACOMME Sarah le 31/08/2023
GIACOMETTI Auguste Jean-Luc le 22/11/2023
SELAR Kévin Christine le 15/12/2023
SOUMAHORO Aboubaka-Mehdi le 17/12/2023



Mariages

HERVE Pierre-Marie et RYMKIEWICZ Anaïs le 01/04/2023
BERTHON Théo et PERROT Faustine Nathalie le 06/05/2023
HAMMER Gabriel Joseph Claude NITSCHKÉ Nathalie le 01/07/2023
SYLLA Diankiné et SYLLA Aïcha le 08/07/2023
SARNA Luc et VINCENT Martine le 09/09/2023
KUNTZ Stéphane et GAJANOVA Martina le 23/09/2023
MARTIN Yves et AFANA ABOMO Séraphine le 30/09/2023
VERHAEGHE Mathieu Gabriel Florent et BLOSZYK le 28/10/2023
CHERION Eric François et BAEGERT Nadine Adèle le 28/10/2023



Décès

CERESNA Marie Catherine Vve HARSLEM le 01/01/2023
CENTONZE Amalia Ep. MARSICANO le 04/01/2023
PAGOTTO Claude René le 06/01/2023
MINEZ Jocelyne Marguerite Vve HUE le 03/02/2023
GUÉGUEN Yvonne Marie Jeanne France Denise le 20/02/2023
MEYER Marie Jeanne Vve GRABER le 28/02/2023
GARUFFI Fiorenza Div. LEBESLOUR le 12/03/2023
PIANTA Merina Antoinette Vve BURGAIN le 22/02/2023
LOUX Léon Georges le 10/03/2023
DEISS Gabriel Paul le 13/03/2023
PAQUOTTE Germaine Marie Antoinette Vve HOUILLON le 19/03/2023
GASPARINI Jean-Charles Marc Gaston Joseph le 28/03/2023
THILLOT François Gaston le 17/04/2023
MARTINOT Marguerite Elisabeth Vve LECOQ le 26/04/2023
AGUINALIN Irène Rosa Vve LIRETTE le 06/05/2023
DUPONT Evelyne Div. FOURREAUX le 07/05/2023
HIRTZ Livier Raymond Henry le 19/05/2023
GASPARD Noël Robert Christian le 29/05/2023
PALFART Lucas Laurent le 09/06/2023
STABILE Elvira Vve SENSI le 19/06/2023



LAFFITTE Xavier Pierre-Alexandre le 09/07/2023
HEPP Jacqueline Jeannine Guillaumette Vve COLIGNON le 14/07/2023
FOURNET Laurence Mireille Lucienne le 25/07/2023
ROUSO Christine Vve ROUSSET le 12/08/2023
IEHL Thérèse Vve BRECHE le 04/09/2023
MATUSIAK Jean-Claude le 13/08/2023
STAEBLER Marie-José Div GARDELLI le 18/08/2023
WOOP Edeltraute Hélène Div. OURSCHEL le 09/09/2023
LECOMTE/RIEL Yvette Solange Marie le 10/10/2023
LABRY/BACH Simone Agathe Germaine le 29/10/2023
THOMAS/KELLER Odette Marie le 04/11/2023
MULLER Bernard Simon Joseph le 09/11/2023
GUISSE François le 23/11/2023
LOUIS Maurice Jean le 10/12/2023
FRANCO/PAPASIDERO Concetta le 15/12/2023
SCHNEIDER Marie-Claire Catherine le 26/12/2023

Recensement des jeunes adultes de 16 ans à 25 ans

Vous venez d'avoir 16 ans et vous êtes français(e) ?

Vous avez l'obligation de faire votre recensement citoyen.

Bientôt 16 ans ? pensez au **RECENSEMENT** à la mairie du domicile

Logo de la République Française, Ministère de la Défense et des Armées, SGA (Service National), JDC (Journée Défense et Citoyenneté), Objectif Citoyen, www.defense.gouv.fr/JDC

Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Cette démarche est préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le Baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics. Il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans inclus.

A noter, lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

Vous pouvez effectuer cette démarche auprès de la mairie de votre lieu de résidence muni :

- de votre carte d'identité ou passeport ,
- du livret de famille à jour,
- d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, gaz, téléphone fixe...).

Une attestation de recensement, indispensable pour s'inscrire à tout examen, vous sera établie.

Vous serez ensuite convoqué(e) à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Attention, il n'est pas délivré de duplicata en cas de perte ou de vol. Il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend l'intéressé.

A 18 ans, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales et vous pourrez voter.



Élections du 9 juin

Inscription sur les listes électorales de Longeville-lès-Metz.

Pour pouvoir voter aux prochaines élections européennes qui auront lieu le 9 juin prochain, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur service.public.fr
- en mairie ou par courrier postal

En présentant un justificatif de domicile de moins de 3 mois (de type facture UEM, Impôts, attestation de droits...), d'un justificatif d'identité ainsi que le CERFA complété.

Jeunes majeurs, nouveaux habitants un doute sur votre situation ? Vous pouvez consulter votre situation électorale via l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

Mais encore ...

Vous trouverez sur notre site internet tous les arrêtés mis en place sur la commune pour bien vivre à Longeville-lès-Metz (arrêté instituant le ramassage des déjections canines, arrêté prescrivant l'entretien des trottoirs et pieds de murs...) via ce QR Code.



Je suis riverain des voies publiques,
J'entretiens
mon trottoir et pieds de murs toute l'année !

Déneiger Balayer Désherber

Faites-le naturellement
*(entretien à réaliser par tout moyen respectant l'environnement)
(Arrêté municipal n°27/2024 en date du 25 janvier 2024)*

A green poster with a white header and footer. The middle section features three photographs: a person in an orange jacket using a shovel to clear snow, a person in a yellow jacket sweeping leaves with a red broom, and a person using a hand saw to remove weeds. The text is in white and green.

VILLE DE
LONGEVILLE-LÈS-METZ

**INSCRIPTIONS
SCOLAIRES**

RENTÉE 2024-2025
pour les enfants nés en 2021

**INSCRIPTIONS ET
RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE**
03 87 30 12 42

A colorful poster for school registrations. It features a central white circle on a blue background with school-related icons like books, a graduation cap, a ruler, and a paperclip. The text is in bold blue and red fonts.

Ville de Longeville-Lès-Metz

**PARTEZ SANS LAISSER DE TRACES
ET L'AFFAIRE EST DANS LE SAC !!!**

Ne pas ramasser les déjections de son animal de compagnie
sur la voie publique est possible d'une amende

CRIME SCENE DO NOT CROSS

**LA PROPRETE,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**

A dark grey poster with a white dog outline. A yellow and black striped banner across the bottom reads 'CRIME SCENE DO NOT CROSS'. The text is in white and yellow.

La propreté de notre ville est de la responsabilité de chacun. Papiers, déchets, crottes de chien sur les trottoirs et les espaces publics communaux viennent entacher l'image de notre ville et la qualité de nos espaces, ce qui n'est agréable pour personne. C'est une question d'hygiène et de respect des autres. Merci à chacun de bien vouloir y participer à son niveau en veillant notamment au bon usage des espaces et des lieux publics. De nombreuses corbeilles ont été positionnées à différents endroits de la commune. De la même manière, de nombreux distributeurs de sacs à crottes pour les chiens sont accessibles. Les trottoirs ne sont pas des lieux de déjection, pas plus que les pieds d'arbres ni les massifs ou espaces enherbés communaux. Il appartient à chaque propriétaire de chien de ramasser les excréments que leur animal abandonne sur la voie publique ou l'espace public.

Tout manquement à cette obligation peut entraîner une contravention pouvant aller jusqu'à 750€ (articles R634-2 et L131-13[°]4 du Code Pénal).

Raid Moselle

Raid Moselle Nature, tentez l'aventure !

Les Sapeurs-Pompiers de Moselle et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers organisent, 2 mois avant la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques, la 4ème édition du Raid Moselle Nature à Plappeville le dimanche 26 mai 2024 de 13h à 19h, parc du Breuil.

Au programme de cet événement sportif et convivial, ouvert à tous : un Mini Raid (2 épreuves d'environ 2 heures) ainsi qu'un Maxi Raid (5 épreuves d'environ 4 heures) par équipe mixte, un trail Moselle Nature de 10 kms et une marche de 8 kms.

Le Mini Raid propose du run and bike et du kayak. Il est ouvert aux équipes d'adultes ou à 2 mineurs de plus de 14 ans accompagnés d'un adulte.

Le Maxi Raid est quant à lui composé d'un trail avec des passages dans les fortifications du site classé du Mont Saint Quentin, ponctué d'une descente en rappel et d'une montée dans un filet, d'une course d'orientation, de run and bike et de kayak. Il permettra aux sportifs aguerris de mettre à l'épreuve la cohésion d'équipe, mais aussi leurs qualités physiques, techniques et mentales.

Le trail de 10 kms avec 450 mètres de dénivelé positif vous emmènera à la découverte des fortifications (lampe frontale obligatoire) et de paysages naturels exceptionnels.

Enfin, une marche-nature de 8 km permettra aux visiteurs de découvrir Plappeville, le site classé du Mont Saint Quentin et de visiter le fort Diou en partenariat avec l'Association pour l'Aménagement et la Protection du Patrimoine Architectural et Naturel du Mont Saint Quentin et environs (AAPPAN).

Les concurrents évolueront dans les plus beaux sites naturels et patrimoniaux de l'agglomération messine.

Esprit d'équipe, dépassement de soi et adrénaline seront au programme, sans oublier une restauration sur place, des tournois et initiations à des sports olympiques, un village de partenaires (sapeurs-pompiers, armées, gendarmerie, douanes...) et diverses animations.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 14 février, pendant 3 mois, sur le site de gottiming.fr. Attention, le nombre d'équipes aux raids et de coureurs au trail est limité !

Renseignements : raid@sdis57.fr



Une Rose, Un espoir

La commune accueillera pour la quatrième année consécutive les motards de l'association *Une rose, un Espoir* les 27 et 28 avril 2024.

Biz'Art

Renc'Art des artistes recycleurs. C'est en préparation RESTEZ ATTENTIFS et CONNECTÉS.

Il faut encore que nos organisateurs finalisent quelques détails.







Coups de coeur de la médiathèque

- Gaspar Kœnig : *"Humus"*
- Agnès Martin-Lugand : *"L'homme des mille détours"*
- Maxime Chattam : *"Lux"*
- Leonor de Recondo : *"Le grand Feu"*
- Jean-Baptiste Andrea Veiller : *"Sur elle"* prix Goncourt
- Elise Fischer : *"Le silence de Jeannette"*
- Virginie Grimaldi : *"Une belle vie"*
- Fred Varas : *"Sur la dalle"*
- Joyce Maynard : *"L'hôtel des oiseaux"*

 CITYALL

DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Restez informés en temps réel sur les actualités de la ville de Longeville-lès-Metz ! Scannez simplement ce QRCode pour accéder à toutes les dernières nouvelles et événements.

Évènements à venir

- 15 mars : Spectacle de magie-hypnose à l'Espace Henri Château
- 20 mars : Conférence Le Muscardin
- 1^{er} avril : Chasse aux œufs au Clos de Longeville
- 2 avril : Conseil Municipal
- 7 avril : Vide grenier - Association les 2 Rives - Centre Robert Henry
- 12 avril : Concert Jazz Manouche l'Espace Henri Château
- 1^{er} juin : Nettoyons la nature
- 15 et 16 juin : Biz'Art au Centre Robert Henry
- 3 juillet : Festival HOP HOP HOP au Grand Pâtural
- Juillet-août : Animations Estivales
- Septembre : Vide grenier organisé par l'Association Echanges et Culture
- 1^{er} septembre : Forum des Associations au Grand Pâtural
- 4 octobre : Cérémonie des Nouveaux Arrivants

Sans oublier les différentes manifestations de l'Association « Les Amis du Temple » au Temple Protestant de Longeville-lès-Metz

RESTEZ CONNECTÉ POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ ET LES ÉVENTUELLES MISES À JOUR
SUR TOUS NOS RÉSEAUX DE COMMUNICATION
(CITYALL, FACEBOOK, SITE INTERNET ET LES PANNEAUX LUNINEUX)



Expression des élus – Opposition municipale

Liste d'entente municipale

Toujours au service des Longevillois, je note que plusieurs projets immobiliers voient le jour sur le Saint-Quentin, et que des parkings nécessaires au FC Metz sont discutés. J'espère que la municipalité en place défendra la préservation et la qualité des sites en cause et la quiétude des habitants.

Dr Thierry Weizman

Liste d'entente municipale

drthierryweizman@hotmail.com

Conseillère municipale d'opposition

Chers Longevilloises et Longevillois, l'opposition que Madame le Maire appelle la minorité ne dispose que de 410 caractères espaces compris pour communiquer dans la gazette. C'est peu d'autant qu'il n'y en a eu qu'une l'an dernier. Les élus et groupes d'opposition sont muselés au conseil municipal, avec leur consentement pour certains, et dans leur liberté d'expression. 410 caractères tout pile.

S BARBIERI.

Longeville Avenir

Constitué après l'élection du nouveau maire le 5 août 2022, notre groupe est composé d'Anna Kulichenski, de Martine Lutt, anciennes adjointes au Maire et de David Vivarelli, ancien conseiller municipal. Nous siégeons au conseil municipal dans l'opposition et sommes investis depuis plusieurs mandats.

Nous défendons vos intérêts et sommes à votre écoute

Nous nous sommes manifestés contre :

- ❖ Le vote du **budget 2023** dans lequel figurent vos impôts fonciers : augmentation de **17% (10% part communale + 7.1% assiette)**.
- ❖ **L'annonce tardive de la fermeture** de la poste empêchant toute action de notre part.
- ❖ L'opacité qui entoure **le projet de la création de plus de 2000 places de parking**.

Une réunion publique a certes été organisée mais après l'enquête publique, alors que le débat était déjà clos.

Nos points de vigilance : vote du budget 2024, sécurité, mobilité, scolarité, environnement et qualité de vie des Longevillois. Nous nous mettons à votre service et serons force de propositions constructives pour l'avenir de notre ville. N'hésitez pas à nous contacter pour poser vos questions ou faire des propositions.

☎ 06 07 68 71 73

✉ longevilleavenir@gmail.com

facebook.com/longevilleavenir/?locale=fr_FR

Expression des élus – Majorité municipale

Agir ensemble pour Longeville

L'équipe municipale a à cœur la bonne gestion de la commune. Outre la nécessité d'anticiper d'un point de vue budgétaire l'augmentation et la volatilité des prix des énergies (gaz, électricité) nous avons également dû assumer les pénalités de la loi SRU, résultant de l'héritage catastrophique laissé par la précédente municipalité en matière de logements aidés.

Face à de tels aléas, l'augmentation des impôts n'a pas été une décision facile à prendre.

Pourtant ces mesures responsables s'imposaient pour maintenir notre capacité d'investissement et améliorer la qualité des services publics.

Ces efforts ont payé. Les travaux de rénovation énergétiques réalisés ont permis de réduire de près de 50 % nos consommations (gaz et d'électricité) et d'amortir d'autant le surcoût financier.

Notre engagement à sortir de la carence aggravée Loi SRU dans laquelle la commune se trouvait produit ses effets.

La production de logements aidés encouragée par l'équipe majoritaire et intégrée dans la révision du PLU a permis de sortir de la carence et mise sous tutelle préfectorale.

Nous avons également à cœur de gérer la commune au plus près des intérêts des longevillois.

La création de 2 relais Poste s'inscrit dans cette dynamique.

La réduction drastique des horaires du bureau de Poste et l'absence récurrente du personnel ne laissaient pas d'autre choix à l'équipe municipale que de trouver une solution.

2 commerces prennent le relais l'un sur l'île, l'autre au centre.

Les longevillois sont nombreux à nous faire part de leur satisfaction.

Préserver notre environnement et les coteaux du St Quentin quand d'autres souhaitaient les urbaniser en créant plus de 150 logements demeure plus que jamais une priorité pour l'équipe en place.

Ceux-ci seront protégés demain dans le cadre du PLUi.

Des discussions autour des projets du FC METZ et des casernes ROQUES sont toujours en cours.

L'équipe municipale autour de Mme le Maire reste mobilisée pour la défense des intérêts de tous les longevillois et la préservation de notre cadre de vie.